

Académie des Arts et Techniques du Cinéma



45<sup>e</sup> CÉRÉMONIE DES  
**CÉSAR**  
VENDREDI 28 FÉVRIER 2020



122 NOMINATIONS  
49 FILMS  
23 CÉSAR



Pour honorer celles et ceux  
qui ont fait le cinéma en 2019  
et faire que la fête du cinéma  
reste une fête !





**COMTESSE**  
*de Cérès*

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

*Harcourt*  
PARIS

# 45<sup>e</sup> CÉRÉMONIE DES CÉSAR

sommaire

LES ÉDITORIAUX	p. 7
L'ACADÉMIE	p. 13
LE VOTE	p. 17
LA 45 <sup>e</sup> CÉRÉMONIE DES CÉSAR	p. 25
LES NOMINATIONS	p. 33
LES FILMS NOMMÉS	p. 41
LES ACTIONS DE L'ACADÉMIE	p. 67
LES PARTENAIRES	p. 85
LE RÈGLEMENT	p. 93



## CINÉMA MON AMOUR

Air France fait du ciel le plus grand cinéma du monde en partageant avec ses passagers son amour du 7<sup>e</sup> art.



France is in the air : La France est dans l'air.

AIRFRANCE.FR



© Patrice Soudin

## FRANCK RIESTER

MINISTRE DE LA CULTURE

Le cinéma français, on le voit de nouveau lors de cette Cérémonie des César, est exceptionnellement diversifié. Cette diversité nourrit notre culture, nos imaginaires, individuels comme collectifs. Cette diversité, nous en sommes fiers et nous la revendiquons. Dans un monde où gagnent la tentation du repli sur soi et les revendications communautaristes, où la liberté des créateurs est parfois mise en question au nom de la sensibilité du public, la France reste ce pays qui donne aux artistes les meilleures conditions possibles pour faire partager leur vision, dans la plus grande indépendance. C'est cela, le cinéma en France, un modèle fondé sur la liberté d'être soi et celle de l'exprimer librement, sous l'égide de valeurs que nous croyons universelles et intemporelles.

Car notre pays est celui où la culture bénéficie d'un régime d'exception, où les participants à l'acte de création sont encouragés, où les principes du droit d'auteur sont protégés, où la salle fait l'objet d'un amour et d'un soutien inconditionnels.

Le projet de loi que je défendrai à l'Assemblée nationale au cours des prochaines semaines sera justement l'occasion de renforcer notre modèle, en y intégrant les plateformes numériques sans pour autant renoncer à nos principes fondateurs. C'est l'identité culturelle française qui est en jeu, le destin d'une nation souveraine et forte qui protège la liberté de sa création, qui conserve la maîtrise de son patrimoine, qui assure des conditions de travail et de rémunération dignes aux auteurs et aux entreprises qui ont créé ce patrimoine, et qui continuent de l'enrichir.

En ce début d'année 2020, à l'occasion de cette Cérémonie des César qui rend hommage à tous ceux qui incarnent et font avancer le cinéma français, je veux vous assurer que les pouvoirs publics sont là, pour vous aider à créer et pour maintenir la place unique de la France comme grand pays de culture, ouvert sur le monde et sur son infinie diversité.

Très belle Cérémonie et bonne chance à tous les nommés !



# RENAULT TALISMAN

## S-EDITION

Maîtrisez votre trajectoire



Renault, partenaire officiel de la cérémonie des César **CÉSAR 2020**  
Partenaire Officiel



Gamme Renault TALISMAN : consommations mixtes min/max (l/100 km) (NEDC corrélé - procédure WLTP) : 4,6/7,2 - 5,1/8,1. Émissions CO<sub>2</sub> min/max (g/km) (NEDC corrélé - procédure WLTP) : 119/164 - 134/184. À partir du 01/09/2017, certains véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>. À partir du 01/09/2018, la procédure WLTP remplace le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), utilisé précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> mesurées selon WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées selon NEDC.



## DOMINIQUE BOUTONNAT

PRÉSIDENT DU CNC

Le cinéma français est fondé sur des principes fondamentaux, élaborés au cours de notre histoire culturelle et de décennies de politique publique assurant leur existence : la liberté de création, le soutien à l'art, l'indépendance de la production, la diffusion et l'accès du plus grand nombre aux œuvres.

Ces fondamentaux ont toujours guidé l'action des pouvoirs publics et du CNC, mais sont aussi portés, au quotidien, dans l'exercice de leurs métiers, par les professionnels du cinéma et par un amour immuable de la création libre. Grâce à eux, notre cinéma fait preuve d'une originalité et d'une ouverture au monde sans comparaison avec les autres pays.

Cette réalité vivante, vibrante, du cinéma en France est aussi due à des atouts incomparables : un parc de salles exceptionnel, un soutien public à la création et à sa diffusion partout en France, des passionnés qui sillonnent notre pays, des filières d'excellence... Aujourd'hui confrontée à un profond bouleversement qui nous oblige à redéfinir les enjeux de la filière cinématographique, c'est dans son ensemble que nous devons appréhender le secteur et rénover notre cadre législatif et réglementaire. 2020 sera en cela une année charnière, particulièrement chargée pour nous tous, avec un projet de loi porté par le Ministre de la Culture, laissant une large part à la négociation d'accords interprofessionnels et avec un autre chantier d'ampleur, la revue générale des soutiens du CNC, qui s'étendra sur toute l'année.

Nous savons tous que l'impact d'une œuvre sur l'aventure d'une vie, la réflexion d'un citoyen, la société dans son ensemble, peut être fondamental. C'est ce qui justifie l'intervention publique et c'est à l'aune de cet apport de la culture au bien commun que nous refonderons, tous ensemble, les bases nécessaires pour répondre aux défis d'aujourd'hui, et renforcer notre secteur, si essentiel à la culture et la création françaises.

Excellente Cérémonie des César et encore bravo à toutes et à tous pour vos œuvres !



CHANEL

**CÉSAR 2020**  
Partenaire Officiel



© Sylvie Lantremon / Canal+

## MAXIME SAADA

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE  
DU GROUPE CANAL+

2019 a connu une affluence record dans les salles obscures et le cinéma français a tenu bon, attirant 74.6 millions de fidèles au sein d'une industrie marquée par de profonds bouleversements. Suprématie du cinéma hollywoodien, plateformes modifiant la perception même du cinéma, prise de parole courageuse et salutaire d'Adèle Haenel pour une évolution nécessaire des mentalités, actions pour une filière cinématographique plus diverse et paritaire... Dire que l'année écoulée fut intense est un euphémisme.

Au cœur de cette révolution, CANAL+ a réaffirmé son rôle régulateur de la filière Cinéma, son engagement indéfectible lors du choix et du financement des projets jusqu'au renforcement de son offre - unique au monde - auprès de ses abonnés (permettant désormais de découvrir les films dès 6 ou 8 mois après leur sortie en salles).

Année intense, donc, à commencer par le dynamisme de la production avec 16 films français dépassant le million d'entrées. 2019 a révélé des propositions fortes, ambitieuses et populaires. Le cinéma s'est invité dans le débat social avec HORS NORMES d'Eric Tolédano et Olivier Nakache, LA VIE SCOLAIRE de Mehdi Idir et Grand Corps Malade, LES INVISIBLES de Louis-Julien Petit, AU NOM DE LA TERRE d'Edouard Bergeon et bien sûr LES MISÉRABLES de Ladj Ly. Le talent s'est aussi exprimé - parfois dans des premiers films - au travers de projets plutôt inhabituels dans le paysage hexagonal : l'action et le grand spectacle avec LE CHANT DU LOUP d'Antonin Baudry, la "romcom" fantastique avec MON INCONNUE de Hugo Gélin, le thriller judiciaire avec UNE INTIME CONVICTION d'Antoine Rimbault ou encore LA BELLE ÉPOQUE de Nicolas Bedos, un "instant classic" au charme fou. Il faut aussi plébisciter le brillant parcours de nos longs métrages dans les plus grands festivals du monde, à commencer par les récompenses cannoises du PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU de Céline Sciamma et des MISÉRABLES de Ladj Ly, en lice pour les Oscars.

Quatre ans après son coup d'éclat, l'actrice et reine de l'entertainment Florence Foresti reprend les commandes de la cérémonie pour fêter dignement tous ces succès. Amoureux du cinéma comme au premier jour et s'appêtant à fêter ses 25 ans de partenariat, CANAL+ se réjouit d'avoir renouvelé son accord avec l'Académie des Arts et Techniques de Cinéma pour les trois prochaines années. Longue vie au 7<sup>e</sup> Art !





# L'ACADÉMIE DES CÉSAR



# L'ACADÉMIE DES CÉSAR

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a été créée en 1975, par Georges Cravenne, qui s'est inspiré du modèle des Oscars, dans le but de célébrer chaque année l'excellence du cinéma français, au travers d'un vote des professionnels du Cinéma membres de l'Académie.

## Comment est gérée l'Académie et quelles sont ses ressources ?

Pour gérer cette Académie, Georges Cravenne a créé une association loi 1901, l'Association pour la Promotion du Cinéma (APC), qui regroupe tous les français ayant été distingués par un Oscar (treize à la date de la création) et treize personnalités professionnelles de l'industrie cinématographique.

Comme de nombreuses associations loi 1901, elle est composée d'une Assemblée Générale qui nomme tous les 5 ans son Conseil d'Administration ainsi que son Bureau et son Président.

À ce jour, l'Assemblée Générale compte 47 membres : tous les professionnels Français du cinéma ayant reçu un Oscar ; les anciens présidents de l'APC ; le Président du CNC ; le directeur général de la société ECE ; ainsi que 13 personnalités qualifiées du cinéma français. Le Conseil d'Administration est quant à lui constitué de 21 membres (9 membres dits "de droit", et 12 membres élus pour un mandat de cinq ans) issus de l'Assemblée Générale, qui élisent en leur sein le Bureau de l'Association, élu également pour un mandat de cinq ans.

Le Bureau a pour objet de gérer les travaux de l'Académie au quotidien.

Le rôle du Conseil d'Administration, outre de gérer les membres et les grandes orientations financières, est de faire un bilan régulier et de débattre des évolutions et des nouveautés à mettre en place.

Il débat également sur le choix de la Présidence de la Cérémonie, de la Maîtresse ou Maître de Cérémonie, du César d'Honneur, ...

Certaines de ces décisions, dans le cadre de la co-production de la Cérémonie, sont également effectuées collégialement avec le diffuseur/coproducteur, Canal+, qui a un droit de regard légitime sur le déroulement de "l'émission" qui sera diffusée en direct et en clair sur son antenne.

## ...établir d'ici à la fin de l'année la parité en son sein

Comme l'a annoncé le Président lors de la Conférence de Presse d'Annonce des Nominations le mercredi 29 janvier 2020, une des prochaines mesures qui sera présentée au vote du Conseil d'Administration, sera la modification des statuts de l'Association afin d'établir d'ici à la fin de l'année la parité en son sein, et ainsi appliquer le 50/50 pour 2020.

Parallèlement, un travail va être effectué pour atteindre rapidement cette même parité à l'intérieur du collèges de votants de l'Académie.

L'APC détient à 100% une filiale commerciale ECE, créée par Georges Cravenne, puis reprise par Daniel Toscan du Plantier qui en étaient les propriétaires successifs.

ECE a pour objet de gérer toute la structure permanente de l'Académie ainsi que la commercialisation des droits de la Cérémonie.

À la disparition tragique de Daniel Toscan du Plantier en 2003, Alain Terzian, nommé Président par le Conseil d'Administration, a fait en sorte que l'Association (l'APC) rachète ECE pour éviter tout risque de privatisation des César.

L'Académie est ainsi indépendante de toute société extérieure et n'appartient qu'à elle-même.

## ...aucune subvention publique...

L'Académie ne bénéficie d'aucune subvention publique. Ses ressources proviennent des cotisations des membres (90€ TTC), des cessions de droits audiovisuels de retransmission des Cérémonies, et des apports monétisés ou non, de ses partenaires officiels, techniques, ... qui lui permettent ainsi de produire les différents événements qu'elle organise (César & Techniques, Révélation, le Dîner des Producteurs, les Nuits en Or).

## Qui sont les membres de l'Académie et comment le devient-on ?

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble 4 680 membres à ce jour.

Ce sont des professionnels confirmés issus des différents collèges de métiers de l'industrie cinématographique (acteurs; réalisateurs; auteurs; techniciens; producteurs; distributeurs/exportateurs/courtiers en films; industries techniques; agents artistiques/attachés de presse/directeurs de casting; exploitants de salle de cinéma).

Pour devenir membre de l'Académie, il faut remplir les conditions définies par le Règlement de l'Académie, selon la catégorie professionnelle à laquelle vous appartenez.

L'Académie reçoit chaque année des demandes de candidature dont environ 150 sont validées dès lors que les conditions sont remplies.

## pour devenir membre de l'Académie

Chacune et chacun peut faire acte de candidature si les conditions d'éligibilité sont remplies.

Pour atteindre la parité (aujourd'hui le collège des votants est composé de 35% de femmes et de 65% d'hommes) l'Académie encourage bien évidemment toutes les femmes des différents collèges à faire acte de candidature.



# LE VOTE

les membres  
les films



À la différence d'un Festival de cinéma, une Académie n'intervient aucunement dans le choix des films ou des candidats.



## 633 films éligibles

220 films éligibles au César du Meilleur Film,  
377 films éligibles au César du Meilleur Film Étranger  
36 Courts Métrages

## LE VOTE

2745 personnes éligibles

L'objectif premier de l'Académie est de garantir l'absolue régularité et confidentialité du vote, afin d'élire les lauréats dans les 22 catégories récompensées lors de la Cérémonie des César.

votent parmi tous les longs métrages éligibles, et les personnes qui ont œuvré dessus (techniciens, interprètes, scénaristes, etc.).

Le premier tour permet de sélectionner les "Nommés", un second permet de désigner les "Lauréats".

### Qui vote ?

Pour voter aux César, il faut être membre de l'Académie, à jour de sa cotisation.

Cette année, les membres votants sont au nombre de 4 313.

Ils ont la possibilité de voter au premier et au second tour, soit en ligne, soit par papier.

Leur bulletin est entièrement sécurisé et confidentiel, c'est une société externe à l'Académie qui gère cela, VOXALY (experte de l'organisation de vote), le tout sous contrôle d'huissier.

Pour les courts métrages, deux comités d'experts effectuent en amont une sélection (12 courts d'animation et 24 courts de fiction/documentaire) soumise ensuite au premier tour de vote des membres. C'est la seule sélection qui existe à l'Académie.

Pour les César 2020, ce sont ainsi 633 films éligibles (220 films éligibles au César du Meilleur Film, 377 films éligibles au César du Meilleur Film Étranger et 36 Courts Métrages) et 2 745 personnes éligibles qui ont été soumis au suffrage des membres de l'Académie.

### Comment sont choisis les films et les candidats ?

À la différence d'un Festival de cinéma, l'Académie n'intervient aucunement dans le choix des films ou des candidats.

Elle recense chaque année l'ensemble des films dits éligibles, et les personnes qui ont travaillé dans ces films (regroupés dans le "Guide Films", que vous pouvez consulter librement sur le site de l'Académie).

Un film éligible, c'est un film sorti en salles entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année précédant la Cérémonie, avec un numéro de VISA et ayant reçu l'agrément du CNC.

Comme dit précédemment, ce sont les membres de l'Académie qui choisissent et

### Les membres n'ont pas pu voir tous ces films comment font-ils ?

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

- Sur le site de l'Académie, dès le second trimestre, tous les films éligibles aux différentes catégories de César sont annoncés dans la rubrique "l'Année Cinéma" : bande-annonce, liste technique et artistique, extraits, making-of, galeries photos, interviews...

- Dès la fin de l'année, les ayants-droit peuvent faire parvenir aux membres de l'Académie, de novembre 2019 à janvier 2020, des invitations permettant d'assister à des projections privées, ou des places gratuites pour des films encore à l'affiche.



# Coffret CÉSAR 2020

**Au** 1<sup>er</sup> tour comme au 2<sup>nd</sup> tour, il est absolument impossible de connaître à l'avance les résultats.

- Ils ont pu également choisir de proposer leur film en DVD dans le Coffret DVD César - moyennant un coût de 5 500 € HT en 2020.

Ce coût permet de couvrir la production des 4400 coffrets (qui contiennent pour 2020 plus de 153 films), leur expédition sécurisée et personnalisée, une veille sur internet pour éviter tout risque de piratage, la récupération et le recyclage aux normes environnementales des coffrets des années passées que les membres ne souhaiteraient plus conserver, le call-center de prise de RDV et d'assistance aux membres, ...

Ce coût est ajusté chaque année pour être le plus proche du coût global de cette opération. Prochainement, une consultation va être menée auprès des membres de l'Académie, pour recueillir leurs avis sur l'évolution à donner au "Coffret DVD César" : la mise en place d'une plateforme sécurisée de visionnage ou une solution "mixte" (coffret/plateforme).

L'objectif étant de répondre à deux préoccupations : l'empreinte écologique générée par la production et la livraison du Coffret DVD César, et la réduction du coût pour les ayants-droit qui souhaitent montrer leurs films aux membres de l'Académie.

- Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections, en salles, des films sélectionnés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) et les propose aussi en DVD dans le Coffret DVD César 2020.

## Comment se déroule le vote ?

Le 1<sup>er</sup> tour de vote a débuté le 2 janvier et s'est clôturé le 28 janvier à minuit.

Les résultats ont été dépouillés par la société VOXALY, sous contrôle d'huissiers puis remis en main propre par l'huissier lui-même à 10h, le 29 janvier lors de la Conférence de Presse d'Annonce des Nominations, devant l'ensemble de la presse spécialisée.

Le 2<sup>nd</sup> tour s'est ouvert le 3 février et s'est clôturé le mardi 25 février 2020 pour le vote

papier par correspondance, et le vendredi 28 février 2020 à 16h pour le vote en ligne. Soit quelques heures avant la Cérémonie. Ce sont deux huissiers de justice qui contrôlent et effectuent le dépouillement des votes.

## Personne ne connaît les résultats à l'avance ?

Au 1<sup>er</sup> tour comme au 2<sup>nd</sup> tour, il est absolument impossible de connaître à l'avance les résultats.

Les huissiers garantissent la confidentialité de l'ensemble des votes, jusqu'à ce qu'ils délivrent eux-mêmes les résultats. Toutes les personnes au contact de ce processus (VOXALY et les huissiers) doivent préalablement signer des clauses de confidentialité.

Ainsi, à l'issue du premier tour, c'est un des deux huissiers qui a remis au Président et à la Maîtresse de Cérémonie, l'enveloppe cachetée contenant l'ensemble des Nominations, en direct lors de la Conférence de Presse.

De même, à l'issue du second tour de vote, un huissier garde en permanence et en sécurité avec lui tout au long de la soirée, les 23 enveloppes contenant le résultat dans chacune des catégories, et qu'il remet alors lui-même (en coulisses) au fur et à mesure de la soirée à chaque remettant qui l'ouvre sur scène en direct.

## Le César du Public c'est quoi ?

Le César du Public a été introduit il y a deux ans afin d'élargir et de rassembler tous les cinémas, et notamment celui plébiscité par le public. La Cérémonie reste toutefois le rendez-vous des professionnels. C'est pourquoi cette année le Conseil d'Administration a choisi de faire évoluer son règlement : ce sont désormais les 5 films ayant la plus forte fréquentation en salles le mardi soir précédant la Conférence de Presse d'Annonce des Nominations (suivant les chiffres du CNC), qui sont retenus et soumis au second tour de vote des membres.

C'est la rencontre du public avec les professionnels du cinéma.



# LES COMITÉS

Dans le cadre du vote, seuls deux comités effectuent une sélection :

## **Le Comité Court Métrage :**

chaque année un nombre très important de courts métrages (approximativement plus de 2 000) sont réalisés en France. L'Académie a donc confié le choix de la sélection des 24 courts métrages pour le 1<sup>er</sup> tour des César à 26 experts de la filière court métrage en France qui, de par leur activité professionnelle, visionnent un nombre important de courts métrages. Aucun représentant de l'Académie n'intervient dans le choix qu'ils effectuent.

## **Le Comité Animation :**

il est composé d'experts de la filière animation en France qui, de par leur activité professionnelle, voient un nombre important de courts métrages d'animation. Tout comme pour le Comité Court Métrage, ils établissent une sélection pour le 1<sup>er</sup> tour de vote des César, de 12 courts métrages d'animation. Aucun représentant de l'Académie n'intervient dans le choix effectué.

Un comité a pour but d'apporter un éclairage sur des artistes qui auraient marqué l'année cinématographique :

## **Le Comité Révélations :**

composé d'un président, de 11 directrices/directeurs de casting en activité, ainsi que de 3 personnalités du cinéma, il propose à titre indicatif une liste de seize jeunes actrices et de seize jeunes acteurs, parmi l'ensemble des interprètes de la production cinématographique française sortie en salles l'année précédant la Cérémonie.

Enfin, il existe aussi deux autres comités qui interviennent dans le cadre des événements César & Techniques et Les Nuits en Or :

**Le Comité Industries Techniques :** il est composé d'un président, 2 représentantes du Conseil d'Administration de l'Académie, elles-mêmes techniciennes renommées du cinéma, d'un observateur du Groupe Audiens, partenaire de l'événement, et de 11 responsables d'industries techniques françaises.

Ensemble, ils effectuent la présélection des entreprises françaises de prestations techniques qui vont concourir pour le Trophée César & Techniques et pour le Prix de l'Innovation, tous deux remis lors de la Soirée César & Techniques.

## **Le Comité Exploitants des Nuits en Or :**

composé de 28 exploitants de cinémas en France (dirigeants, programmeurs,...) désireux de diffuser le programme court des Nuits en Or, il choisit parmi l'ensemble des courts métrages primés par les Académies de Cinéma du monde entier et recensés par l'Académie des César, les 7 à 8 films qui constitueront ce programme court des Nuits en Or.

L'ensemble de ces cinq Comités est validé chaque année par le Bureau de l'Académie.

La liste des membres de chacun de ces comités est disponible en ligne sur le site de l'Académie.

La gestion de ces comités est du ressort de l'Académie. Un représentant y est présent pour garantir leur bon fonctionnement mais ne prend pas part au vote. Le Président, quant à lui, n'assiste à aucun comité.

# apporter un éclairage sur les techniciennes et les techniciens qui ont marqué l'année cinématographique

## **Et les Labels Techniques, à quoi servent-ils ?**

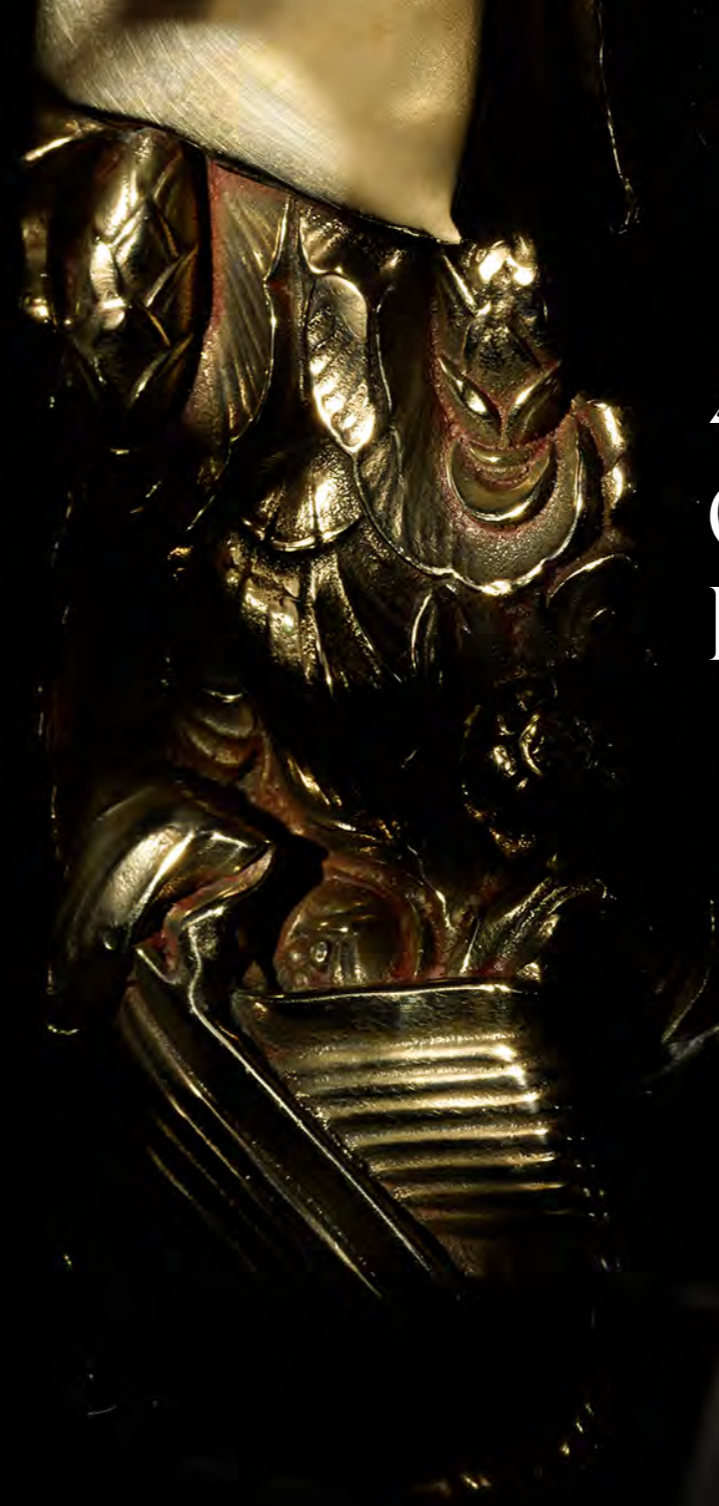
Les Labels Techniques ont été introduits pour la première fois cette année, dans le but d'apporter un éclairage sur les techniciennes et les techniciens qui ont marqué l'année cinématographique.

C'est à la demande d'une éminente technicienne membre du Conseil d'Administration de l'Académie, et après un grand nombre de concertations avec de nombreuses associations regroupant les métiers techniques du cinéma, que ce dispositif a été créé pour la première fois pour les César 2020.

Les Labels ne limitant aucunement le choix des membres, ils apportent ainsi simplement le regard avisé des experts de chacun de ces métiers (ils reprennent en quelque sorte le même principe que pour les Révélations).

C'est en effet chaque technicien membre de l'Académie dans une des 5 branches (costumes, décors, montage, photo, son), qui a pu proposer jusqu'à 10 films pour sa branche, lors de la première semaine du mois de décembre, sur une plateforme sécurisée gérée par la société Voxaly.

L'ensemble de ces informations est disponible en ligne, sur le site de l'Académie **academie-cinema.org**



45<sup>e</sup>  
CÉRÉMONIE  
DES CÉSAR





VENDREDI  
28 FÉVRIER  
2020

ANNA  
KARINA

45<sup>e</sup>  
CÉRÉMONIE DES  
CÉSAR

## BIENVENUE !

à la 45<sup>e</sup>  
Cérémonie des César

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille sept cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt-trois lauréats.

Comme pour l'annonce des nominations, quatre semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.

Sous la direction de Florence Foresti, la Maîtresse de cette 45<sup>e</sup> Cérémonie, vingt-trois statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt-trois enveloppes que l'un des deux huissiers aura données aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair, en direct et en exclusivité sur Canal+.

Ainsi, grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille sept cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu...





# SANDRINE KIBERLAIN

## Présidente de Cérémonie

C'est donc Sandrine Kiberlain qui ouvre le bal. Ça lui va bien. Ça nous va bien. La danse, Sandrine connaît, comme elle connaît bien la chanson. Celle qu'elle nous chante depuis un certain temps déjà, qu'elle nous murmure... Peut-être nous chantera-t-elle « A hard day's night » ? En tout cas ce sera la promesse d'une soirée riche en humour, a bumpy night !

Les projecteurs seront braqués sur elle et en quelques secondes défileront une multitude de saveurs, de thèmes musicaux, l'insolence d'un regard, la douceur d'un autre. Une démarche unique, on pensera à des reines, des servantes, des triomphantes, des humbles, des mouvements de tête, on l'écouterà et une avalanche de répliques nous reviendra en tête, on nous racontera des vies vulnérables, courageuses, fragiles, pleines d'audace, on se dira qu'on aimerait l'avoir comme mère, comme fille, sœur, cousine.

On se rappellera comment elle enfile comme nulle autre le costume d'une telle, les chaussures d'une autre, on se rappellera cette aisance aussi drôle que gentiment féroce, le regard qui fait un pas de coté, qui nous raconte autre chose que ce qu'elle dit. Ce sera la revanche de la fantaisie, de l'émotion, de la singularité, de l'intelligence. Ce sera un défilé de personnages, de personnes. Elles seront là dans notre mémoire défilant une à une ou bien au contraire agglomérées les unes aux autres. On se dira que le temps a passé ou au contraire qu'il a stagné.

Immuable cette présence, cette façon de se perdre dans l'œuvre. Cette manière d'être elle et parfois une autre. On se souviendra comment on est monté avec elle, nous les femmes, jusqu'au 6<sup>e</sup> étage avant qu'elle nous expédie au 7<sup>e</sup> ciel, on veut bien prendre 9 mois ferme en sa compagnie si on nous passe en boucle : Sandrine en Simone, Sandrine chez les Patriotes, on veut bien rester sur le quai de gare où Mademoiselle Chambon nous a laissé bouleversés, on aura du mal à admettre qu'avec elle les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel ; on n'aura plus peur des turbulences de la vie si on embarque avec elle dans comme un avion, on voudra l'entendre nous dire Love me...

On regardera sa peau, la couleur de ses yeux, la couleur de ses cheveux, la forme de sa robe. On sera emporté, attendri, aimant, on se dira, je te dirai Madame la Présidente et chère Sandrine - puisque c'est moi qui t'adresse ces mots et que j'ai eu la chance de traverser à tes cotés et face à toi l'épopée de deux films : Une fausse suivante pas assez fausse pour dérober la vérité de ton visage, TIP-TOP qui sonne comme un serment - rappelons nous tous nos secrets (!!!) , bien là, tapis dans l'ombre de nos souvenirs.

Isabelle Huppert



Anémone *Actrice*  
Annick Alane *Actrice*  
André Asséo *Journaliste, Critique*  
Claudine Auger *Actrice*  
Michel Aumont *Acteur*  
Hervé Baslé *Réalisateur, Scénariste*  
Jean-Pierre Beauviala *Ingénieur, Inventeur*  
Yannick Bellon *Réalisatrice, Scénariste*  
Maurice Benichou *Acteur*  
Mag Bodard *Productrice*  
Jacques Bodoin *Acteur, Chanteur*  
Rénald Calcagni *1<sup>er</sup> Assistant Réalisateur*  
Delphine Canda-Brochard *Directrice de Post-Production*  
Philippe Carrese *Réalisateur, Scénariste*  
Annie Charvein *Chef Monteuse*  
Mic Cheminal *Chef Costumes*  
Pierre Chevalier *Producteur*  
Nicole de Buron *Scénariste, Ecrivaine*  
Bruno de Keyzer *Directeur de la Photographie*  
Jean Douchet *Critique, Historien du cinéma, Réalisateur*  
William Flageollet *Chef mixeur, Ingénieur du son*  
Roger Fleytoux *Directeur de Production*  
Delphine Forest *Actrice*  
Yvette Frank *Chef Costumes*  
André Gaillard *Acteur*  
Antoine Garabedian *Chef Maquilleur*  
Charles Gérard *Acteur, Réalisateur*  
Paulette Jif *Directrice des Films Fernand Rivers*  
Florence Giorgetti *Actrice*  
Christophe Giovannoni *Ingénieur du son*  
Claude Goretta *Réalisateur*  
Patrick Grandperret *Réalisateur*  
Gilbert Grégoire *Distributeur,*  
*Ancien DG-Président adjoint FNDF*  
Jean Grémion *Acteur, Metteur en scène*  
Gilbert Guez *Attaché de Presse*  
Lola Haertling *Chef peintre*  
Krikor Hamel *Réalisateur*  
Monique Hardy *Gérante des Ecuries Hardy*  
Pierre Hatet *Acteur, Voix doublure*  
Jean Henochsberg *Exploitant, Distributeur*  
Jacky Henser *Agent Artistique*  
Danièle Heymann *Journaliste, Critique*  
Med Hondo *Réalisateur, Acteur, Voix doublure*  
Yves Jeanneau *Cofondateur de Sunny Side of the Doc*  
*et Asian Side, Producteur*  
Anna Karina *Actrice*  
Catherine Kelber *Chef Monteuse*

David Kessler *Ancien Président du CNC*  
Laure Killing *Actrice*  
Mabô Kouyaté *Acteur*  
Marie Laforêt *Actrice, Chanteuse*  
Guy Laporte *Acteur*  
Pierre Lary *Réalisateur, Scénariste*  
Bernard Lavalette *Acteur*  
Renée Le Calm *Actrice*  
Jack Lesage *Réalisateur*  
Pierre Lhomme *Directeur de la Photographie*  
Alix Mahieux *Actrice*  
Norbert Marfaing-Sintes *Directeur de la Photographie*  
Jean-Pierre Marielle *Acteur*  
Jean-Michel Martial *Acteur*  
Annie Maurel Agostini *Scripte*  
Michou *Directeur de Cabaret*  
Jean-Pierre Mocky *Réalisateur*  
Jean Monsigny *Directeur de la Photographie*  
Patricia Moraz *Productrice, Réalisatrice*  
Agnès Morel *1<sup>er</sup> Assistante Décoratrice*  
Fernand Moszkowicz *Réalisateur*  
Marie-José Nat *Actrice*  
Eric Névé *Producteur*  
Patrice Noïa *Réalisateur, Ingénieur du son*  
Philippe Ogouz *Acteur, Voix doublure*  
Etienne Perruchon *Compositeur Musique*  
Yvette Petit *Actrice, Auteur*  
Denise Petitdidier *Productrice*  
Richard Pezet *Producteur*  
Michel Propper *Producteur*  
Charlotte Puget-Ortolan *Directrice de Production*  
Elisabeth Rappeneau *Scripte, Scénariste, Réalisatrice*  
Claude Regy *Metteur en scène*  
Marc Richard *Directeur technique*  
Pascale Roberts *Actrice*  
Rosto *Réalisateur*  
William Sabatier *Acteur, Voix doublure*  
Paulin Sagna *Perchman, Ingénieur du son*  
Edith Scob *Actrice*  
Jean-Etienne Siry *Affichiste, Réalisateur, Scénariste*  
Patrick Tandiang *Assistant Décorateur, Storyboarder*  
Clément Thomas *Acteur*  
Agnès Varda *Réalisatrice*  
Pierre VerceI *Ancien Dirigeant Pathé Cinéma*  
Francette Vernillat *Actrice, Voix doublure*  
Claude Weisz *Réalisateur*  
François Weyergans *Réalisateur, Ecrivain*

# LES LÉGENDES

qui nous ont quittées cette année ...

*Viens viens sur la montagne  
Tout près du ciel j'ai ma maison  
Viens viens sur la montagne  
Là-haut il fait si bon*

*Pourquoi ces pleurs dans tes yeux  
Viens avec moi viens  
Laisse ici ton amour malheureux  
Viens avec moi viens  
Viens ma maison n'est pas loin  
Tout s'oublie je suis là prends ma main  
Viens viens sur la montagne  
Là-haut il fait si bon*

*Viens viens sur la montagne  
Tout près du ciel j'ai ma maison  
Viens viens sur la montagne  
Là-haut il fait si bon*

*Si tu rêves de beauté  
Et de jours sans fin  
De torrents glissant au cœur des forêts  
Viens avec moi viens  
On n'y voit pas de méchants  
Mes seuls amis sont Dieu, les fleurs et le vent  
Viens viens sur la montagne  
Là-haut il fait si bon*

*Viens viens sur la montagne  
Tout près du ciel j'ai ma maison  
Viens viens sur la montagne  
Là-haut il fait si bon*

*Tes yeux tendres me font voir  
Qu'à toi seul je tiens  
Ne sois pas triste il n'est pas trop tard  
Viens avec moi viens  
Si tu veux bien prends ma main  
Laisse moi je connais le chemin  
Viens viens sur la montagne  
Là-haut il fait si bon*

*Viens viens sur la montagne  
Tout près du ciel j'ai ma maison  
Viens viens sur la montagne  
Là-haut il fait si bon*

*"Viens sur la montagne"  
de Marie Laforêt*

# LES NOMINATIONS







## CONFÉRENCE DE PRESSE

Année des Nominations, mercredi 29 janvier 2020

# LES NOMINATIONS pour les César 2020

### sont nommées pour le **CÉSAR DE LA MEILLEURE ACTRICE**

- **Anaïs Demoustier**  
dans ALICE ET LE MAIRE
- **Eva Green**  
dans PROXIMA
- **Adèle Haenel**  
dans PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU
- **Chiara Mastroianni**  
dans CHAMBRE 212
- **Noémie Merlant**  
dans PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU
- **Doria Tillier**  
dans LA BELLE ÉPOQUE
- **Karin Viard**  
dans CHANSON DOUCE

### sont nommées pour le **CÉSAR DE LA MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE**

- **Fanny Ardant**  
dans LA BELLE ÉPOQUE
- **Josiane Balasko**  
dans GRÂCE À DIEU
- **Laure Calamy**  
dans SEULES LES BÊTES
- **Sara Forestier**  
dans ROUBAIX, UNE LUMIÈRE
- **Hélène Vincent**  
dans HORS NORMES

### sont nommés pour le **CÉSAR DU MEILLEUR ACTEUR**

- **Daniel Auteuil**  
dans LA BELLE ÉPOQUE
- **Damien Bonnard**  
dans LES MISÉRABLES
- **Vincent Cassel**  
dans HORS NORMES
- **Jean Dujardin**  
dans J'ACCUSE
- **Reda Kateb**  
dans HORS NORMES
- **Melvil Poupaud**  
dans GRÂCE À DIEU
- **Roschdy Zem**  
dans ROUBAIX, UNE LUMIÈRE

### sont nommés pour le **CÉSAR DU MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE**

- **Swann Arlaud**  
dans GRÂCE À DIEU
- **Grégory Gadebois**  
dans J'ACCUSE
- **Louis Garrel**  
dans J'ACCUSE
- **Benjamin Lavernhe**  
dans MON INCONNUE
- **Denis Ménochet**  
dans GRÂCE À DIEU

## LES NOMINATIONS

sont nommées pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR ESPOIR FÉMININ**

- **Luàna Bajrami**  
dans PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU
- **Céleste Brunnequell**  
dans LES ÉBLOUIS
- **Lyna Khoudri**  
dans PAPICHA
- **Nina Meurisse**  
dans CAMILLE
- **Mama Sané**  
dans ATLANTIQUE

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL**

- **Nicolas Bedos**  
pour LA BELLE ÉPOQUE
- **François Ozon**  
pour GRÂCE À DIEU
- **Eric Toledano, Olivier Nakache**  
pour HORS NORMES
- **Ladj Ly, Giordano Gederlini, Alexis Manenti**  
pour LES MISÉRABLES
- **Céline Sciamma**  
pour PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU

sont nommés pour le  
**CÉSAR DE LA MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE**

- **Fatima Al Qadiri**  
pour ATLANTIQUE
- **Alexandre Desplat**  
pour J'ACCUSE
- **Dan Lévy**  
pour J'AI PERDU MON CORPS
- **Marco Casanova, Kim Chapiron**  
pour le groupe Pink Noise  
pour LES MISÉRABLES
- **Grégoire Hetzel**  
pour ROUBAIX, UNE LUMIÈRE

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR ESPOIR MASCULIN**

- **Anthony Bajon**  
dans AU NOM DE LA TERRE
- **Benjamin Lesieur**  
dans HORS NORMES
- **Alexis Manenti**  
dans LES MISÉRABLES
- **Liam Pierron**  
dans LA VIE SCOLAIRE
- **Djebril Zonga**  
dans LES MISÉRABLES

sont nommés pour le  
**CÉSAR DE LA MEILLEURE ADAPTATION**

- **Costa-Gavras**  
pour ADULTS IN THE ROOM
- **Roman Polanski, Robert Harris**  
pour J'ACCUSE
- **Jérémy Clapin, Guillaume Laurant**  
pour J'AI PERDU MON CORPS
- **Arnaud Desplechin, Léa Mysius**  
pour ROUBAIX, UNE LUMIÈRE
- **Dominik Moll, Gilles Marchand**  
pour SEULES LES BÊTES

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR SON**

- **Rémi Daru, Séverin Favriau, Jean-Paul Hurier**  
pour LA BELLE ÉPOQUE
- **Nicolas Cantin, Thomas Desjonquères, Raphaël Mouterde, Olivier Goinard, Randy Thom**  
pour LE CHANT DU LOUP
- **Lucien Balibar, Aymeric Devoldère, Cyril Holtz, Niels Barletta**  
pour J'ACCUSE
- **Arnaud Lavaleix, Jérôme Gonthier, Marco Casanova**  
pour LES MISÉRABLES
- **Julien Sicart, Valérie de Loof, Daniel Sobrino**  
pour PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU

## LES NOMINATIONS

sont nommés pour le  
**CÉSAR DE LA MEILLEURE PHOTO**

- **Nicolas Bolduc**  
pour LA BELLE ÉPOQUE
- **Pawel Edelman**  
pour J'ACCUSE
- **Julien Poupard**  
pour LES MISÉRABLES
- **Claire Mathon**  
pour PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU
- **Irina Lubtchansky**  
pour ROUBAIX, UNE LUMIÈRE

sont nommés pour le  
**CÉSAR DES MEILLEURS COSTUMES**

- **Emmanuelle Youchnovski**  
pour LA BELLE ÉPOQUE
- **Thierry Delettre**  
pour EDMOND
- **Pascaline Chavanne**  
pour J'ACCUSE
- **Alexandra Charles**  
pour JEANNE
- **Dorothee Guiraud**  
pour PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU

sont nommés pour le  
**CÉSAR DE LA MEILLEURE RÉALISATION**

- **Nicolas Bedos**  
pour LA BELLE ÉPOQUE
- **François Ozon**  
pour GRÂCE À DIEU
- **Eric Toledano, Olivier Nakache**  
pour HORS NORMES
- **Roman Polanski**  
pour J'ACCUSE
- **Ladj Ly**  
pour LES MISÉRABLES
- **Céline Sciamma**  
pour PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU
- **Arnaud Desplechin**  
pour ROUBAIX, UNE LUMIÈRE

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR MONTAGE**

- **Anny Danché, Florent Vassault**  
pour LA BELLE ÉPOQUE
- **Laure Gardette**  
pour GRÂCE À DIEU
- **Dorian Rigal-Ansous**  
pour HORS NORMES
- **Hervé de Luze**  
pour J'ACCUSE
- **Flora Volpelière**  
pour LES MISÉRABLES

sont nommés pour le  
**CÉSAR DES MEILLEURS DÉCORS**

- **Stéphane Rozenbaum**  
pour LA BELLE ÉPOQUE
- **Benoît Barouh**  
pour LE CHANT DU LOUP
- **Franck Schwarz**  
pour EDMOND
- **Jean Rabasse**  
pour J'ACCUSE
- **Thomas Grézaud**  
pour PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE**

- **BEAUTIFUL LOSER**  
réalisé par Maxime Roy,  
produit par Alice Bloch
- **LE CHANT D'AHMED**  
réalisé par Foued Mansour,  
produit par Rafael Andrea Soatto
- **CHIEN BLEU**  
réalisé par Fanny Liatard, Jérémy Trouilh,  
produit par Nérimen Hadrami
- **NEFTA FOOTBALL CLUB**  
réalisé par Yves Piat,  
produit par Justin Pechberly, Damien Megherbi
- **PILE POIL**  
réalisé par Lauriane Escaffre, Yvonnick Muller,  
produit par Emmanuel Wahl, Adrien Bretet



## LES NOMINATIONS

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION**  
pour le **COURT MÉTRAGE**

- **CE MAGNIFIQUE GÂTEAU !**  
réalisé par Emma De Swaef, Marc James Roels,  
produit par Jean-François Le Corre,  
Mathieu Courtois
- **JE SORS ACHETER DES CIGARETTES**  
réalisé par Osman Cerfon,  
produit par Emmanuel-Alain Raynal, Pierre Baussaron
- **MAKE IT SOUL**  
réalisé par Jean-Charles Mbotti Malolo,  
produit par Amaury Ovisé
- **LA NUIT DES SACS PLASTIQUES**  
réalisé par Gabriel Harel,  
produit par Amaury Ovisé

et pour le **LONG MÉTRAGE**

- **LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE**  
réalisé par Lorenzo Mattotti,  
produit par Valérie Schermann, Christophe Jankovic
- **LES HIRONDELLES DE KABOUL**  
réalisé par Zabou Breitman, Eléa Gobbé-Mévellec,  
produit par Reginald de Guillebon
- **J'AI PERDU MON CORPS**  
réalisé par Jérémy Clapin,  
produit par Marc du Pontavice

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR**  
**FILM DOCUMENTAIRE**

- **68, MON PÈRE ET LES CLOUS**  
réalisé par Samuel Bigiaoui,  
produit par Rebecca Houzel, Camille Laemlé
- **LA CORDILLÈRE DES SONGES**  
réalisé par Patricio Guzmán,  
produit par Renate Sachse
- **LOURDES**  
réalisé par Thierry Demaizière, Alban Teurlai,  
produit par Stéphanie Schorter, Thierry Demaizière,  
Alban Teurlai, Stéphane Célérier, Valérie Garcia
- **M**  
réalisé par Yolande Zauberman,  
produit par Charles Gillibert, Yolande Zauberman,  
Fabrice Bigio
- **WONDER BOY OLIVIER ROUSTEING, NÉ SOUS X**  
réalisé par Anissa Bonnefont,  
produit par Anissa Bonnefont

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR PREMIER FILM**

- **ATLANTIQUE**  
réalisé par Mati Diop,  
produit par Judith Lou Lévy, Eve Robin
- **AU NOM DE LA TERRE**  
réalisé par Edouard Bergeon,  
produit par Christophe Rossignon, Philip Boëffard
- **LE CHANT DU LOUP**  
réalisé par Antonin Baudry,  
produit par Jérôme Seydoux, Alain Attal
- **LES MISÉRABLES**  
réalisé par Ladj Ly,  
produit par Toufik Ayadi, Christophe Barral
- **PAPICHA**  
réalisé par Mounia Meddour,  
produit par Patrick André, Xavier Gens,  
Grégoire Gensollen

## LES NOMINATIONS

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER**

- **DOULEUR ET GLOIRE**  
réalisé par Pedro Almodóvar,  
distribution France PATHÉ
- **LE JEUNE AHMED**  
réalisé par Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne,  
coproduction France ARCHIPEL 35 (Denis Freyd)
- **JOKER**  
réalisé par Todd Phillips,  
distribution France WARNER BROS
- **LOLA VERS LA MER**  
réalisé par Laurent Micheli,  
coproduction France 10:15! PRODUCTIONS  
(Sébastien Haguénauer)
- **ONCE UPON A TIME...IN HOLLYWOOD**  
réalisé par Quentin Tarantino,  
distribution France SONY PICTURES RELEASING FRANCE
- **PARASITE**  
réalisé par Bong Joon ho,  
distribution France LES BOOKMAKERS - THE JOKERS
- **LE TRAÎTRE**  
réalisé par Marco Bellocchio,  
coproduction France AD VITAM PRODUCTION  
(Alexandra Henochsberg)

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU PUBLIC \***

- **QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?**  
réalisé par Philippe de Chauveron,  
produit par Romain Rojzman  
**6 783 450 Entrées**
- **NOUS FINIRONS ENSEMBLE**  
réalisé par Guillaume Canet,  
produit par Alain Attal  
**2 799 189 Entrées**
- **HORS NORMES**  
réalisé par Eric Toledano, Olivier Nakache,  
produit par Nicolas Duval Adassovsky  
**2 095 810 Entrées**
- **AU NOM DE LA TERRE**  
réalisé par Edouard Bergeon,  
produit par Christophe Rossignon, Philip Boëffard  
**1 971 386 Entrées**
- **LES MISÉRABLES**  
réalisé par Ladj Ly,  
produit par Toufik Ayadi, Christophe Barral  
**1 947 874 Entrées**

sont nommés pour le  
**CÉSAR DU MEILLEUR FILM**

- **LA BELLE ÉPOQUE**  
produit par François Kraus,  
Denis Pineau-Valencienne,  
réalisé par Nicolas Bedos
- **GRÂCE À DIEU**  
produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer,  
réalisé par François Ozon
- **HORS NORMES**  
produit par Nicolas Duval Adassovsky,  
réalisé par Eric Toledano, Olivier Nakache
- **J'ACCUSE**  
produit par Alain Goldman,  
réalisé par Roman Polanski
- **LES MISÉRABLES**  
produit par Toufik Ayadi, Christophe Barral,  
réalisé par Ladj Ly
- **PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU**  
produit par Bénédicte Couvreur,  
réalisé par Céline Sciamma
- **ROUBAIX, UNE LUMIÈRE**  
produit par Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat,  
réalisé par Arnaud Desplechin

\* Les 5 films occupant les 5 premières places du Box-office France (les chiffres du CNC ayant été arrêtés le mardi 28 janvier 2020) sont soumis au vote du second tour des membres de l'Académie pour le César du Public.



# LES FILMS NOMMÉS

les longs métrages



## 68, MON PÈRE ET LES CLOUS



### NOMINATION

#### MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Samuel Bigiaoui

produit par Rebecca Houzel, Camille Laemlé

### SYNOPSIS :

Ouverte il y a 30 ans, en plein Quartier Latin, la quincaillerie de mon père est un haut lieu de sociabilité. C'est aussi l'ancien terrain de jeu de mon enfance. Bricomonge va fermer. À l'heure de l'inventaire et des comptes, j'accompagne mon père dans les derniers moments du magasin. Et je cherche à comprendre ce qui a amené le militant maoïste qu'il était dans les années 60-70, intellectuel diplômé, à vendre des clous.

## ADULTS IN THE ROOM



### NOMINATION

#### MEILLEURE ADAPTATION

Costa-Gavras

### SYNOPSIS :

Après 7 années de crise le pays est au bord du gouffre. Des élections, un souffle nouveau et deux hommes qui vont incarner l'espoir de sauver leur pays de l'emprise qu'il subit. Nommé par Alexis, Yanis va mener un combat sans merci dans les coulisses occultes et entre les portes closes du pouvoir européen. Là où l'arbitraire de l'austérité imposée prime sur l'humanité et la compassion. Là où vont se mettre en place des moyens de pression pour diviser les deux hommes. Là où se joue la destinée de leur peuple. Une tragédie grecque des temps modernes.

## ALICE ET LE MAIRE



### NOMINATION

#### MEILLEURE ACTRICE

Anaïs Demoustier

### SYNOPSIS :

Le maire de Lyon, Paul Théraneau, va mal. Il n'a plus une seule idée. Après trente ans de vie politique, il se sent complètement vide. Pour remédier à ce problème, on décide de lui adjoindre une jeune et brillante philosophe, Alice Heimann. Un dialogue se noue, qui rapproche Alice et le maire et ébranle leurs certitudes.

## ATLANTIQUE



### NOMINATIONS

#### MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Mama Sané

#### MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Fatima Al Qadiri

#### MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Mati Diop

produit par Judith Lou Lévy, Eve Robin

### SYNOPSIS :

Dans une banlieue populaire de Dakar, les ouvriers d'un chantier, sans salaire depuis des mois, décident de quitter le pays par l'océan pour un avenir meilleur. Parmi eux se trouve Souleiman, qui laisse derrière lui celle qu'il aime, Ada, promise à un autre homme. Quelques jours après le départ en mer des garçons, un incendie dévaste la fête de mariage d'Ada et de mystérieuses fièvres s'emparent des filles du quartier. Issa, jeune policier, débute une enquête, loin de se douter que les esprits des noyés sont revenus. Si certains viennent réclamer vengeance, Souleiman, lui, est revenu faire ses adieux à Ada.

# AU NOM DE LA TERRE



## NOMINATIONS

### MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Anthony Bajon

### MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Edouard Bergeon  
produit par Christophe Rossignon, Philip Boëffard

### CÉSAR DU PUBLIC

réalisé par Edouard Bergeon  
produit par Christophe Rossignon, Philip Boëffard

## SYNOPSIS :

Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu... Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.

# LA BELLE ÉPOQUE



## NOMINATIONS

### MEILLEURE ACTRICE

Doria Tillier

### MEILLEUR ACTEUR

Daniel Auteuil

### MEILLEURE ACTRICE DANS UN

SECOND RÔLE

Fanny Ardant

### MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Nicolas Bedos

### MEILLEUR SON

Rémi Daru, Séverin Favriau,

Jean-Paul Hurier

### MEILLEURE PHOTO

Nicolas Bolduc

### MEILLEUR MONTAGE

Anny Danché, Florent Vassault

### MEILLEURS COSTUMES

Emmanuelle Youchnovski

### MEILLEURS DÉCORS

Stéphane Rozenbaum

### MEILLEURE RÉALISATION

Nicolas Bedos

### MEILLEUR FILM

produit par François Kraus,

Denis Pineau-Valencienne

réalisé par Nicolas Bedos

## SYNOPSIS :

Victor, un sexagénaire désabusé, voit sa vie bouleversée le jour où Antoine un brillant entrepreneur lui propose une attraction d'un genre nouveau : mélangeant artifices théâtraux et reconstitution historique, cette entreprise propose à ses clients de replonger dans l'époque de leur choix. Victor choisit alors de revivre la semaine la plus marquante de sa vie : celle où, 40 ans plus tôt, il rencontra le grand amour...

# CAMILLE



## NOMINATION

### MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Nina Meurisse

## SYNOPSIS :

Jeune photojournaliste éprise d'idéal, Camille part en Centrafrique couvrir la guerre civile qui se prépare. Très vite, elle se passionne pour ce pays et sa jeunesse emportée par la tourmente. Désormais, son destin se jouera là-bas.

# CHAMBRE 212



## NOMINATION

### MEILLEURE ACTRICE

Chiara Mastroianni

## SYNOPSIS :

Après 20 ans de mariage, Maria décide de quitter le domicile conjugal. Une nuit, elle part s'installer dans la chambre 212 de l'hôtel d'en face. De là, Maria a une vue plongeante sur son appartement, son mari, son mariage. Elle se demande si elle a pris la bonne décision. Bien des personnages de sa vie ont une idée sur la question, et ils comptent le lui faire savoir.



## CHANSON DOUCE



### NOMINATION

**MEILLEURE ACTRICE**  
Karin Viard

### SYNOPSIS :

Paul et Myriam ont deux enfants en bas âge. Ils engagent Louise, une nounou expérimentée, pour que Myriam puisse reprendre le travail. Louise se montre dévouée, consciencieuse, volontaire, au point que sa présence occupe une place centrale dans la famille. Mais très vite les réactions de Louise deviennent inquiétantes.

## LE CHANT DU LOUP



### NOMINATIONS

**MEILLEUR SON**  
Nicolas Cantin, Thomas Desjonquères, Raphaël Mouterde, Olivier Goïnard, Randy Thom  
**MEILLEURS DÉCORS**  
Benoît Barouh  
**MEILLEUR PREMIER FILM**  
réalisé par Antonin Baudry  
produit par Jérôme Seydoux, Alain Attal

### SYNOPSIS :

Un jeune homme a le don rare de reconnaître chaque son qu'il entend. À bord d'un sous-marin nucléaire français, tout repose sur lui, l'Oreille d'Or. Réputé infailible, il commet pourtant une erreur qui met l'équipage en danger de mort. Il veut retrouver la confiance de ses camarades mais sa quête les entraîne dans une situation encore plus dramatique. Dans le monde de la dissuasion nucléaire et de la désinformation, ils se retrouvent tous pris au piège d'un engrenage incontrôlable.

## LA CORDILLÈRE DES SONGES



### NOMINATION

**MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE**  
réalisé par Patricio Guzmán  
produit par Renate Sachse

### SYNOPSIS :

Au Chili, quand le soleil se lève, il a dû gravir des collines, des parois, des sommets avant d'atteindre la dernière pierre des Andes. Dans mon pays, la cordillère est partout mais pour les Chiliens, c'est une terre inconnue. Après être allé au nord pour NOSTALGIE DE LA LUMIÈRE et au sud pour LE BOUTON DE NACRE, j'ai voulu filmer de près cette immense colonne vertébrale pour en dévoiler les mystères, révélateurs puissants de l'histoire passée et récente du Chili.

## DOULEUR ET GLOIRE



### NOMINATION

**MEILLEUR FILM ÉTRANGER**  
réalisé par Pedro Almodóvar  
distribution France PATHÉ

### SYNOPSIS :

Une série de retrouvailles après plusieurs décennies, certaines en chair et en os, d'autres par le souvenir, dans la vie d'un réalisateur en souffrance. Premières amours, les suivantes, la mère, la mort, des acteurs avec qui il a travaillé, les années 60, les années 80 et le présent. L'impossibilité de séparer création et vie privée. Et le vide, l'insondable vide face à l'incapacité de continuer à tourner.

# LES ÉBLOUIS



## NOMINATION

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ  
Céleste Brunnquell

## SYNOPSIS :

Camille, 12 ans, passionnée de cirque, est l'aînée d'une famille nombreuse. Un jour, ses parents intègrent une communauté religieuse basée sur le partage et la solidarité dans laquelle ils s'investissent pleinement. La jeune fille doit accepter un mode de vie qui remet en question ses envies et ses propres tourments. Peu à peu, l'embrigadement devient sectaire. Camille va devoir se battre pour affirmer sa liberté et sauver ses frères et sœurs.

# EDMOND



## NOMINATIONS

MEILLEURS COSTUMES  
Thierry Delettre  
MEILLEURS DÉCORS  
Franck Schwarz

## SYNOPSIS :

Décembre 1897, Paris. Edmond Rostand n'a pas encore trente ans mais déjà deux enfants et beaucoup d'angoisses. Il n'a rien écrit depuis deux ans. En désespoir de cause, il propose au grand Constant Coquelin une pièce nouvelle, une comédie héroïque, en vers, pour les fêtes. Seul souci : elle n'est pas encore écrite. Faisant fi des caprices des actrices, des exigences de ses producteurs corses, de la jalousie de sa femme, des histoires de cœur de son meilleur ami et du manque d'enthousiasme de l'ensemble de son entourage, Edmond se met à écrire cette pièce à laquelle personne ne croit. Pour l'instant, il n'a que le titre : Cyrano de Bergerac.

# LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE



## NOMINATION

MEILLEUR FILM D'ANIMATION (LONG MÉTRAGE)  
réalisé par Lorenzo Mattotti  
produit par Valérie Schermann, Christophe Jankovic

## SYNOPSIS :

Tout commence le jour où Tonio, le fils du roi des ours, est enlevé par des chasseurs dans les montagnes de Sicile... Profitant de la rigueur d'un hiver qui menace son peuple de famine, le roi décide alors d'envahir la plaine où habitent les hommes. Avec l'aide de son armée et d'un magicien, il réussit à vaincre et finit par retrouver Tonio. Mais il comprend vite que le peuple des ours n'est pas fait pour vivre au pays des hommes...

# GRÂCE À DIEU



## NOMINATIONS

MEILLEUR ACTEUR  
Melvil Poupaud  
MEILLEURE ACTRICE DANS UN  
SECOND RÔLE  
Josiane Balasko  
MEILLEUR ACTEUR DANS UN  
SECOND RÔLE  
Swann Arlaud  
MEILLEUR ACTEUR DANS UN  
SECOND RÔLE  
Denis Ménochet  
MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL  
François Ozon

MEILLEUR MONTAGE  
Laure Gardette  
MEILLEURE RÉALISATION  
François Ozon  
MEILLEUR FILM  
produit par Eric Altmayer,  
Nicolas Altmayer  
réalisé par François Ozon

## SYNOPSIS :

Alexandre vit à Lyon avec sa femme et ses enfants. Un jour, il découvre par hasard que le prêtre qui a abusé de lui aux scouts officie toujours auprès d'enfants. Il se lance alors dans un combat, rejoint par François et Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences ne laisseront personne indemne.



# LES HIRONDELLES DE KABOUL



## NOMINATION

**MEILLEUR FILM D'ANIMATION (LONG MÉTRAGE)**  
réalisé par Zabou Breitman, Eléa Gobbé-Mévellec  
produit par Reginald de Guillebon

## SYNOPSIS :

Été 1998, Kaboul en ruines est occupée par les talibans. Mohsen et Zunaira sont jeunes, ils s'aiment profondément. En dépit de la violence et la misère quotidiennes, ils veulent croire en l'avenir. Un geste insensé de Mohsen va faire basculer leurs vies.

# HORS NORMES



## NOMINATIONS

**MEILLEUR ACTEUR**  
Vincent Cassel  
**MEILLEUR ACTEUR**  
Reda Kateb  
**MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE**  
Hélène Vincent  
**MEILLEUR ESPOIR MASCULIN**  
Benjamin Lesieur  
**MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL**  
Eric Toledano, Olivier Nakache  
**MEILLEUR MONTAGE**  
Dorian Rigal-Ansous

**MEILLEURE RÉALISATION**  
Eric Toledano, Olivier Nakache  
**MEILLEUR FILM**  
produit par Nicolas Duval Adassovsky  
réalisé par Eric Toledano, Olivier Nakache  
**CÉSAR DU PUBLIC**  
réalisé par Eric Toledano, Olivier Nakache  
produit par Nicolas Duval Adassovsky

## SYNOPSIS :

Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes. Au sein de leurs deux associations respectives, ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés «d'hyper complexes». Une alliance hors du commun pour des personnalités hors normes.

# J'ACCUSE



## NOMINATIONS

**MEILLEUR ACTEUR**  
Jean Dujardin  
**MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE**  
Grégory Gadebois  
**MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE**  
Louis Garrel  
**MEILLEURE ADAPTATION**  
Roman Polanski, Robert Harris  
**MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE**  
Alexandre Desplat  
**MEILLEUR SON**  
Lucien Balibar, Aymeric Devoldère, Cyril Holtz, Niels Barletta

**MEILLEURE PHOTO**  
Pawel Edelman  
**MEILLEUR MONTAGE**  
Hervé de Luze  
**MEILLEURS COSTUMES**  
Pascaline Chavanne  
**MEILLEURS DÉCORS**  
Jean Rabasse  
**MEILLEURE RÉALISATION**  
Roman Polanski  
**MEILLEUR FILM**  
produit par Alain Goldman  
réalisé par Roman Polanski

## SYNOPSIS :

Pendant les 12 années qu'elle dura, l'Affaire Dreyfus déchira la France, provoquant un véritable séisme dans le monde entier. Dans cet immense scandale, le plus grand sans doute de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se mêlent erreur judiciaire, déni de justice et antisémitisme. L'affaire est racontée du point de vue du Colonel Picquart qui, une fois nommé à la tête du contre-espionnage, va découvrir que les preuves contre le Capitaine Alfred Dreyfus avaient été fabriquées. A partir de cet instant et au péril de sa carrière puis de sa vie, il n'aura de cesse d'identifier les vrais coupables et de réhabiliter Alfred Dreyfus.

# J'AI PERDU MON CORPS



## NOMINATIONS

**MEILLEURE ADAPTATION**  
Jérémy Clapin, Guillaume Laurant  
**MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE**  
Dan Lévy  
**MEILLEUR FILM D'ANIMATION (LONG MÉTRAGE)**  
réalisé par Jérémy Clapin  
produit par Marc du Pontavice

## SYNOPSIS :

À Paris, Naoufel tombe amoureux de Gabrielle. Un peu plus loin dans la ville, une main coupée s'échappe d'un labo, bien décidée à retrouver son corps. S'engage alors une cavale vertigineuse à travers la ville, semée d'embûches et des souvenirs de sa vie jusqu'au terrible accident. Naoufel, la main, Gabrielle, tous trois retrouveront, d'une façon poétique et inattendue, le fil de leur histoire...

# JEANNE



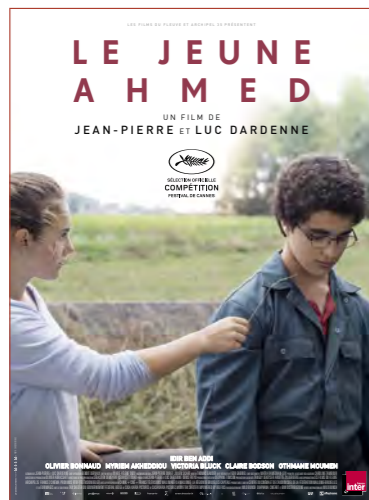
## NOMINATION

**MEILLEURS COSTUMES**  
Alexandra Charles

## SYNOPSIS :

Année 1429, la Guerre de Cent Ans fait rage. Jeanne, investie d'une mission guerrière et spirituelle, délivre la ville d'Orléans et remet le Dauphin sur le trône de France. Elle part ensuite livrer bataille à Paris où elle subit sa première défaite. Emprisonnée à Compiègne par les Bourguignons, elle est livrée aux anglais. S'ouvre alors son procès à Rouen, mené par Pierre Cauchon qui cherche à lui ôter toute crédibilité. Fidèle à sa mission et refusant de reconnaître les accusations de sorcellerie diligentées contre elle, Jeanne est condamnée au bûcher pour hérésie.

# LE JEUNE AHMED



## NOMINATION

**MEILLEUR FILM ÉTRANGER**  
réalisé par Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne  
coproduction France ARCHIPEL 35 (Denis Freyd)

## SYNOPSIS :

En Belgique, aujourd'hui, le destin du jeune Ahmed, 13 ans, pris entre les idéaux de pureté de son imam et les appels de la vie.

# JOKER



## NOMINATION

**MEILLEUR FILM ÉTRANGER**  
réalisé par Todd Phillips  
distribution France WARNER BROS

## SYNOPSIS :

Le film, qui relate une histoire originale inédite sur grand écran, se focalise sur la figure emblématique de l'ennemi juré de Batman. Il brosse le portrait d'Arthur Fleck, un homme sans concession méprisé par la société.

# LOLA VERS LA MER



## NOMINATION

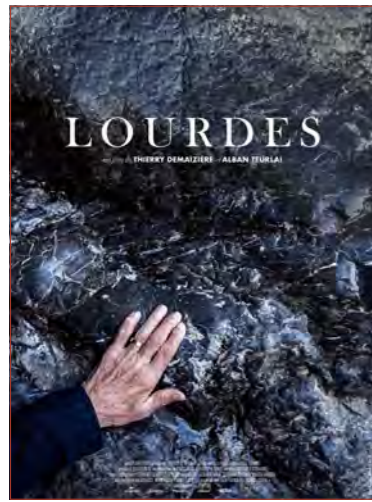
**MEILLEUR FILM ÉTRANGER**  
réalisé par Laurent Micheli  
coproduction France 10:15! PRODUCTIONS (Sébastien Haguenauer)

## SYNOPSIS :

Alors que Lola, jeune fille transgenre de 18 ans, apprend qu'elle va enfin pouvoir se faire opérer; sa mère, qui devait la soutenir financièrement, décède. Afin de respecter ses dernières volontés, Lola et son père, qui ne se sont pas vus depuis deux ans et que tout oppose, sont obligés de se rendre jusqu'à la côte belge. En chemin, ils réaliseront que l'issue du voyage n'est peut-être pas celle à laquelle ils s'attendaient...



# LOURDES



## NOMINATION

### MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Thierry Demaizière, Alban Teurlai  
produit par Stéphanie Schorter, Thierry Demaizière, Alban Teurlai,  
Stéphane Célérier, Valérie Garcia

**SYNOPSIS :** Le rocher de la grotte de Lourdes est caressé par des dizaines de millions de personnes qui y ont laissé l'empreinte de leurs rêves, leurs attentes, leurs espoirs et leurs peines. À Lourdes convergent toutes les fragilités, toutes les pauvretés. Le sanctuaire est un refuge pour les pèlerins qui se mettent à nu, au propre - dans les piscines où ils se plongent dévêtus - comme au figuré - dans ce rapport direct, presque charnel à la vierge. Les réalisateurs Thierry Demaizière et Alban Teurlai sont allés à la rencontre de ces pèlerins, qu'ils soient hospitaliers ou malades, gitans, militaires ou prostitués. Ils ont écouté leurs prières murmurées et leur vies abimées par l'épreuve. Bien au delà de la foi, ils ont filmé Lourdes comme un grand théâtre anthropologique où se croisent des histoires bouleversantes. C'est un film sur la condition humaine.

# M



## NOMINATION

### MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Yolande Zauberman  
produit par Charles Gillibert, Yolande Zauberman, Fabrice Bigio

## SYNOPSIS :

« M » comme Menahem, enfant prodige à la voix d'or, abusé par des membres de sa communauté qui l'adulait. Quinze ans après il revient à la recherche des coupables, dans son quartier natal de Bnei Brak, capitale mondiale des Juifs ultra-orthodoxes. Mais c'est aussi le retour dans un monde qu'il a tant aimé, dans un chemin où la parole se libère... une réconciliation.

# LES MISÉRABLES



## NOMINATIONS

### MEILLEUR ACTEUR

Damien Bonnard

### MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Alexis Manenti

### MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Djebri Zonga

### MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Ladj Ly, Giordano Gederlini,  
Alexis Manenti

### MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Marco Casanova, Kim Chapiron  
pour le groupe Pink Noise

### MEILLEUR SON

Arnaud Lavaleix, Jérôme Gonthier,  
Marco Casanova

### MEILLEURE PHOTO

Julien Poupard

### MEILLEUR MONTAGE

Flora Volpelière

### MEILLEURE RÉALISATION

Ladj Ly

### MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Ladj Ly  
produit par Toufik Ayadi, Christophe Barral

### MEILLEUR FILM

produit par Toufik Ayadi, Christophe Barral  
réalisé par Ladj Ly

### CÉSAR DU PUBLIC

réalisé par Ladj Ly  
produit par Toufik Ayadi, Christophe Barral

## SYNOPSIS :

Stéphane, tout juste arrivé de Cherbourg, intègre la Brigade Anti-Criminalité de Montfermeil, dans le 93. Il va faire la rencontre de ses nouveaux coéquipiers, Chris et Gwada, deux « Bacqueux » d'expérience. Il découvre rapidement les tensions entre les différents groupes du quartier. Alors qu'ils se trouvent débordés lors d'une interpellation, un drone filme leurs moindres faits et gestes...

# MON INCONNUE



## NOMINATION

### MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE

Benjamin Lavernhe

## SYNOPSIS :

Du jour au lendemain, Raphaël se retrouve plongé dans un monde où il n'a jamais rencontré Olivia, la femme de sa vie. Comment va-t-il s'y prendre pour reconquérir sa femme, devenue une parfaite inconnue ?

# NOUS FINIRONS ENSEMBLE

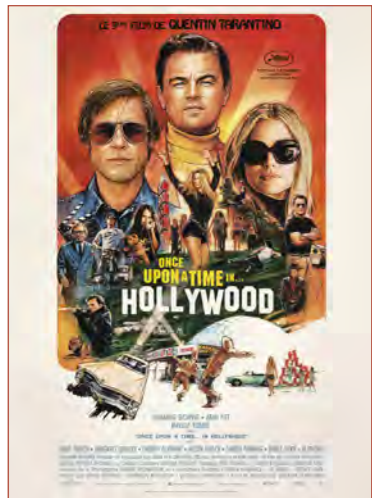


## NOMINATION

**CÉSAR DU PUBLIC**  
réalisé par Guillaume Canet  
produit par Alain Attal

**SYNOPSIS :** Préoccupé, Max est parti dans sa maison au bord de la mer pour se ressourcer. Sa bande de potes, qu'il n'a pas vue depuis plus de 3 ans débarque par surprise pour lui fêter son anniversaire ! La surprise est entière mais l'accueil l'est beaucoup moins... Max s'enfonce alors dans une comédie du bonheur qui sonne faux, et qui mettra le groupe dans des situations pour le moins inattendues. Les enfants ont grandi, d'autres sont nés, les parents n'ont plus les mêmes priorités... Les séparations, les accidents de la vie... Quand tous décident de ne plus mettre de petits mouchoirs sur les gros bobards, que reste-t-il de l'amitié ?

# ONCE UPON A TIME...IN HOLLYWOOD



## NOMINATION

**MEILLEUR FILM ÉTRANGER**  
réalisé par Quentin Tarantino  
distribution France SONY PICTURES RELEASING FRANCE

## SYNOPSIS :

« Once Upon a Time... in Hollywood » de Quentin Tarantino revisite le Los Angeles de 1969, quand tout est en train de changer. La star de télévision Rick Dalton (Leonardo DiCaprio) et le cascadeur Cliff Booth (Brad Pitt), sa doublure de longue date, poursuivent leurs carrières au sein d'une industrie qu'ils ne reconnaissent plus. Le neuvième film de l'auteur-réalisateur met en scène une vaste distribution et de multiples intrigues dans un hommage aux derniers moments de l'âge d'or d'Hollywood.

# PAPICHA



## NOMINATIONS

**MEILLEUR ESPOIR FÉMININ**  
Lyna Khoudri  
**MEILLEUR PREMIER FILM**  
réalisé par Mounia Meddour  
produit par Patrick André, Xavier Gens, Grégoire Gensollen

**SYNOPSIS :** Alger, années 90. Nedjma, 18 ans, étudiante habitant la cité universitaire, rêve de devenir styliste. À la nuit tombée, elle se faufile à travers les mailles du grillage de la cité avec ses meilleures amies pour rejoindre la boîte de nuit où elle vend ses créations aux « papichas », jolies jeunes filles algéroises. La situation politique et sociale du pays ne cesse de se dégrader. Refusant cette fatalité, Nedjma décide de se battre pour sa liberté en organisant un défilé de mode, bravant ainsi tous les interdits.

# PARASITE



## NOMINATION

**MEILLEUR FILM ÉTRANGER**  
réalisé par Bong Joon ho  
distribution France LES BOOKMAKERS - THE JOKERS

## SYNOPSIS :

Toute la famille de Ki-taek (Song Kang-ho) est au chômage. Elle s'intéresse particulièrement au train de vie de la riche famille Park. Mais un incident se produit et les 2 familles se retrouvent mêlées, sans le savoir, à une bien étrange histoire...



## PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU



### NOMINATIONS

#### MEILLEURE ACTRICE

Adèle Haenel

#### MEILLEURE ACTRICE

Noémie Merlant

#### MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Luàna Bajrami

#### MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Céline Sciamma

#### MEILLEUR SON

Julien Sicart, Valérie de Loof,

Daniel Sobrino

#### MEILLEURE PHOTO

Claire Mathon

#### MEILLEURS COSTUMES

Dorothée Guiraud

#### MEILLEURS DÉCORS

Thomas Grézaud

#### MEILLEURE RÉALISATION

Céline Sciamma

#### MEILLEUR FILM

produit par Bénédicte Couvreur

réalisé par Céline Sciamma

### SYNOPSIS :

1770. Marianne est peintre et doit réaliser le portrait de mariage d'Héloïse, une jeune femme qui vient de quitter le couvent. Héloïse résiste à son destin d'épouse en refusant de poser. Marianne va devoir la peindre en secret. Introduite auprès d'elle en tant que dame de compagnie, elle la regarde.

## PROXIMA



### NOMINATION

#### MEILLEURE ACTRICE

Eva Green

### SYNOPSIS :

Sarah est une astronaute française qui s'apprête à quitter la terre pour une mission d'un an, Proxima. Alors qu'elle suit l'entraînement rigoureux imposé aux astronautes, seule femme au milieu d'hommes, elle se prépare surtout à la séparation avec sa fille de 8 ans.

## ROUBAIX, UNE LUMIÈRE



### NOMINATIONS

#### MEILLEUR ACTEUR

Roschdy Zem

#### MEILLEURE ACTRICE DANS UN

SECOND RÔLE

Sara Forestier

#### MEILLEURE ADAPTATION

Arnaud Desplechin, Léa Mysius

#### MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Grégoire Hetzel

#### MEILLEURE PHOTO

Irina Lubtchansky

#### MEILLEURE RÉALISATION

Arnaud Desplechin

#### MEILLEUR FILM

produit par Pascal Caucheteux,

Grégoire Sorlat

réalisé par Arnaud Desplechin

### SYNOPSIS :

Roubaix, une nuit de Noël. Le commissaire Daoud sillonne la ville qui l'a vu grandir. Voitures brûlées, altercations... Au commissariat, vient d'arriver Louis Coterelle, fraîchement diplômé. Daoud et Louis vont faire face au meurtre d'une vieille dame. Deux jeunes femmes sont interrogées, Claude et Marie. Démunies, alcooliques, amoureuses.

## SEULES LES BÊTES



### NOMINATIONS

#### MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE

Laure Calamy

#### MEILLEURE ADAPTATION

Dominik Moll, Gilles Marchand

### SYNOPSIS :

Une femme a disparu. Le lendemain d'une tempête de neige, sa voiture est retrouvée sur une route qui monte vers le plateau où subsistent quelques fermes isolées. Alors que les gendarmes n'ont aucune piste, cinq personnes se savent liées à cette disparition. Chacune a son secret, mais personne ne se doute que cette histoire a commencé loin de cette montagne balayée par les vents d'hiver, sur un autre continent où le soleil brûle, et où la pauvreté n'empêche pas le désir de dicter sa loi.

## LE TRAITRE



### NOMINATION

#### MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Marco Bellocchio  
coproduction France AD VITAM PRODUCTION (Alexandra Henochsberg)

### SYNOPSIS :

Au début des années 80, la guerre entre les parrains de la mafia sicilienne est à son comble. Tommaso Buscetta, membre de Cosa Nostra, fuit son pays pour se cacher au Brésil. Pendant ce temps, en Italie, les règlements de comptes s'enchaînent, et les proches de Buscetta sont assassinés les uns après les autres. Arrêté par la police brésilienne puis extradé, Buscetta, prend une décision qui va changer l'histoire de la mafia : rencontrer le juge Falcone et trahir le serment fait à Cosa Nostra.

## LA VIE SCOLAIRE



### NOMINATION

#### MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Liam Pierron

**SYNOPSIS :** Une année au cœur de l'école de la république, de la vie... et de la démerde ! Samia, jeune CPE novice, débarque de son Ardèche natale dans un collège réputé difficile de la ville de Saint-Denis. Elle y découvre les problèmes récurrents de discipline, la réalité sociale pesant sur le quartier, mais aussi l'incroyable vitalité et l'humour, tant des élèves que de son équipe de surveillants. Samia s'adapte et prend bientôt plaisir à canaliser la fougue des plus perturbateurs. Sa situation personnelle compliquée la rapproche naturellement de Yanis, ado vif et intelligent, dont elle a flairé le potentiel. Même si Yanis semble renoncer à toute ambition en se cachant derrière son insolence, Samia va investir toute son énergie à le détourner d'un échec scolaire annoncé et tenter de l'amener à se projeter dans un avenir meilleur...

## WONDER BOY OLIVIER ROUSTEING, NÉ SOUS X



### NOMINATION

#### MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Anissa Bonnefont  
produit par Anissa Bonnefont

### SYNOPSIS :

Il y a sept ans, à l'âge de 26 ans, Olivier Rousteing devient le directeur artistique de la maison Balmain. Au bord de la faillite, Olivier a fait renaître de ses cendres la marque pour qu'elle devienne la maison de couture la plus pop et la plus convoitée du moment. Mais Olivier, c'est aussi ce petit garçon noir, né sous X, adopté par une famille blanche, modeste de la région de Bordeaux, à l'âge de 1 mois. Il ne connaît pas ses parents biologiques. Aujourd'hui, il ne peut plus vivre sans savoir d'où il vient, à qui il ressemble et décide de partir sur les traces de son histoire, à la quête de ses origines... Wonder Boy raconte ce voyage, pavé de douloureux moments et de découvertes salvatrices.





# LES FILMS NOMMÉS

les courts métrages

FILMS NOMMÉS POUR LE

## CÉSAR DU MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE



### BEAUTIFUL LOSER

réalisé par Maxime Roy  
produit par Alice Bloch

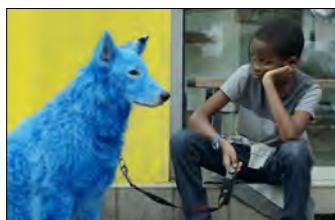
*Michel, ancien junky en sevrage, fait les 400 coups avec son fils Léo de 17 ans, tout en essayant de gérer tant bien que mal le bébé qu'il vient d'avoir avec son ex, Hélène.*



### LE CHANT D'AHMED

réalisé par Foued Mansour  
produit par Rafael Andrea Soatto

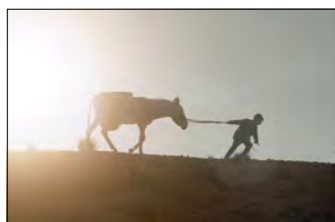
*Ahmed, employé des bains douches proche de la retraite, voit un jour débarquer Mike, adolescent à la dérive. Entre ces murs, dans un lieu sur le point de disparaître, une étrange relation va naître entre ces deux âmes fêlées.*



### CHIEN BLEU

réalisé par Fanny Liatard, Jérémy Trouilh  
produit par Nérimen Hadrami

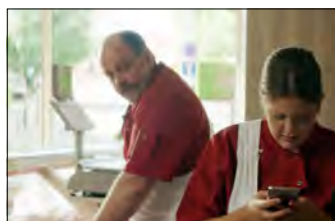
*Émile a peur du monde. Il ne sort plus de chez lui et peint tout en bleu. Une nuit, son fils Yoan rencontre Soraya, une adolescente fan de danse tamoule. Elle va l'aider à trouver la bonne couleur.*



### NEFTA FOOTBALL CLUB

réalisé par Yves Piat  
produit par Justin Pechberty, Damien Megherbi

*Dans le sud tunisien, à la frontière de l'Algérie, deux frères fans de football tombent sur un âne perdu au milieu du désert. Bizarrement, l'animal porte un casque audio sur ses oreilles.*



### PILE POIL

réalisé par Lauriane Escaffre, Yvonnick Muller  
produit par Emmanuel Wahl, Adrien Bretet

*Dans trois jours, Elodie passe l'épreuve d'épilation de son CAP d'esthéticienne. Son père, Christophe, boucher, souhaiterait qu'elle l'aide davantage à la boucherie. Mais pour l'instant, Elodie a un autre problème : elle doit trouver un modèle. Un modèle avec des poils pour passer son examen.*

FILMS NOMMÉS POUR LE

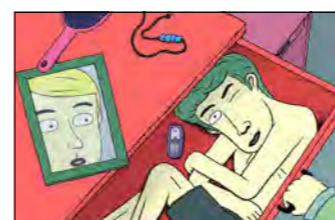
## CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION (COURT MÉTRAGE)



### CE MAGNIFIQUE GÂTEAU !

réalisé par Emma De Swaef, Marc James Roels  
produit par Jean-François Le Corre, Mathieu Courtois

*« Ce Magnifique Gâteau ! » est une anthologie sur la colonisation africaine à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il est découpé en cinq récits qui mettent en scène un roi perturbé, un pygmée travaillant dans un hôtel de luxe, un homme d'affaires ruiné, un porteur égaré et un jeune déserteur.*



### JE SORS ACHETER DES CIGARETTES

réalisé par Osman Cerfon  
produit par Emmanuel-Alain Raynal, Pierre Baussaron

*Jonathan, douze ans, cohabite avec sa sœur, sa mère et aussi des hommes. Ils ont tous la même tête et nichent dans les placards, les tiroirs, le poste de télévision...*



### MAKE IT SOUL

réalisé par Jean-Charles Mbotti Malolo  
produit par Amaury Ovise

*Chicago, hiver 1965. Le Regal Theater accueille James Brown et Solomon Burke, deux géants de la Soul Music. En coulisses, la tension monte entre le King of Rock and Soul et le Soul Brother n°1. Mais dans l'Amérique des années 60, les deux hommes savent que leur musique a des pouvoirs insoupçonnés.*



### LA NUIT DES SACS PLASTIQUES

réalisé par Gabriel Harel  
produit par Amaury Ovise

*Agathe, 39 ans, n'a qu'une obsession : avoir un enfant. Elle va retrouver son ex, Marc-Antoine, qui mixe de la techno dans les Calanques à Marseille. Alors qu'elle tente de le convaincre de se remettre ensemble, des sacs plastiques prennent vie et attaquent la ville.*





# LES ACTIONS DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

sommaire

CÉSAR & TECHNIQUES	p. 69
LES RÉVÉLATIONS	p. 71
LES NOMMÉS	p. 73
DÎNER DES PRODUCTEURS	p. 75
LE SOIR DE LA CÉRÉMONIE	p. 77
LE CÉSAR DES LYCÉENS	p. 79
LES NUITS EN OR	p. 81



## SOIRÉE CÉSAR & TECHNIQUES

Trophée César & Techniques  
Prix de l'Innovation César & Techniques

# CÉSAR & TECHNIQUES

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs, seules les Académies de Cinéma distinguent les métiers dits « techniques », reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de celles et ceux que l'on appelle les « techniciens du cinéma ».

### La Soirée

L'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les 1024 technicien(ne)s éligibles aux César Techniques 2020 ainsi que les 249 directeur(rice)s de production et post-production des films éligibles au César du Meilleur Film 2020, a eu lieu mardi 7 janvier 2020 au Pavillon Cambon.

### Le Trophée et le Prix de l'Innovation

À l'occasion de cette soirée, l'Académie a remis le Trophée César & Techniques et le Prix de l'Innovation César & Techniques pour souligner les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les six entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les 1024 technicien(ne)s éligibles aux César Techniques 2020 ainsi que les 249 directeur(rice)s de production et post-production des films éligibles au César du Meilleur Film 2020, ont attribué le Trophée César & Techniques 2020 à la société TRANSPALUX / STUDIOS DE BRY, représentée par son Président, Didier Diaz.

Parmi les deux entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les dirigeants des 150 entreprises adhérentes de la FICAM ont attribué le Prix de l'Innovation César & Techniques 2020 à la société GOLAEEM représentée par son CEO, Stéphane Donikian.

### Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques 2020 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les César 2020 des Costumes, des Décors, du Montage, de la Photo et du Son, ainsi que les sociétés de prestations techniques avec lesquelles ils ont collaboré.

Il est complété par sa déclinaison photo numérique, la Mosaïque, sous forme de kaleïdoscope des portraits des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.

La Mosaïque ainsi que le Guide César & Techniques 2020 ont été mis en ligne le soir même sur le site de l'Académie des César, en libre accès.

### CÉSAR & TECHNIQUES

est organisé en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS  
[academie-cinema.org](http://academie-cinema.org) / [ficam.fr](http://ficam.fr) / [audiens.org](http://audiens.org)





© Lukas Dhont pour l'Académie des César

LES RÉVÉLATIONS 2020  
Film réalisé par Lukas Dhont

# LES RÉVÉLATIONS

Ce sont les 36 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Espoir Féminin et du Meilleur Espoir Masculin.

C'est avec son Partenaire Officiel la Maison CHANEL que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a organisé le projet « Révélations », qui a pour vocation de mettre en lumière ces jeunes artistes interprètes, parmi lesquels se trouvent celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

### Le Film

Le Film des Révélations 2020 a été réalisé par Lukas Dhont. Il a été diffusé dans plus de 400 salles de cinéma en France du 15 au 28 janvier 2020, avec le soutien des salles de cinéma UGC. Il est également accessible sur le site de l'Académie.

### L'Expo Photo et l'Album Collector

Lukas Dhont a également réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes, qui a été dévoilé le lundi 13 janvier 2020 au Petit Palais lors du Dîner des Révélations et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert à l'ensemble des invités du dîner, et mis en ligne sur le site de l'Académie des César.

### LE PROJET RÉVÉLATIONS

est organisé en partenariat avec la Maison CHANEL,  
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma  
[academie-cinema.org](http://academie-cinema.org) / [chanel.com](http://chanel.com)

### Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage, les Révélations accompagnées de leurs marraines et parrains de cinéma ont été reçues au dîner donné en leur honneur au sein du Petit Palais.



Nommés  
**CÉSAR 2018**  
Déjeuner des Nommés

Fouquet's



## DÉJEUNER DES NOMMÉS

Agnès Varda nommée au César du Meilleur Film Documentaire 2018 pour son film "Visages Villages", réalisé par Agnès Varda et JR, produit par Rosalie Varda

Nommés

# LES NOMMÉS

L'Académie organise depuis l'annonce des nominations, et jusqu'au soir de la Cérémonie plusieurs actions qui sont spécifiquement dédiées aux Nommés :

### Paroles de Nommés

Dès l'annonce des nominations, l'Académie lance la réalisation d'une bande-annonce, pour l'ensemble des actrices et des acteurs nommés aux César d'Interprétation, montée à partir d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés.

Pour tous les nommés dans les autres catégories, l'Académie propose un entretien avec les journalistes choisis à cet effet par l'Académie, Hélène Verbois et Christophe d'Yvoire, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font.

Pour les films nommés au César du Meilleur Film Étranger, la bande-annonce de chaque film est mise en ligne.

Ces vidéos sont accessibles sur le site de l'Académie.

### Déjeuner des Nommés

Dimanche 9 février, tous les Nommés étaient invités à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner en leur honneur.

Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion son Certificat Officiel de Nomination ainsi que le Mémo du Nommé (Comment ai-je été distingué ? Qui connaît les résultats ? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie ? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat ? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie ?...).

Le Mémo du Nommé 2020 est en ligne sur le site de l'Académie.

C'est aussi lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la Photo des 25, qui réunit l'ensemble des nommés aux cinq César Techniques (Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son).

### Année Cinéma César

Du mercredi 12 au mardi 25 février, tous les films ayant recueilli au moins une nomination aux César 2020 ont été projetés au cinéma Les 3 Luxembourg.

Chaque film dispose d'une séance, attribuée par tirage au sort. Les projections sont ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie.

### LE DÉJEUNER DES NOMMÉS

est organisé en partenariat avec le Fouquet's,  
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma  
[academie-cinema.org](http://academie-cinema.org) / [lefouquets-paris.com](http://lefouquets-paris.com)





## CÉSAR & PRODUCTION

Prix Daniel Toscan du Plantier

# LES PRODUCTEURS

Grâce à l'appui fidèle de la BNP PARIBAS, Partenaire Officiel, l'Académie organise un dîner en l'honneur des 297 productrices et producteurs de l'année, qui a eu lieu le lundi 24 février 2020, dans les salons de l'Hôtel George V.

### Prix Daniel Toscan du Plantier

Producteur de cinéastes majeurs du XX<sup>e</sup> siècle comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Films de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui a marqué l'année cinématographique. Il a été remis lors du Dîner des Producteurs.

### Les Guides de l'Académie

Au cours de l'année, l'Académie recense celles et ceux qui ont fait les films de l'année. Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote de ces membres, regroupent l'ensemble des films sortis en salles en 2019 et deviennent ainsi une base de données et un outil de repérage des compétences au service des professionnels.

**Guide Films :** sont rassemblés l'ensemble des fiches artistiques et techniques, affiches, synopsis des films éligibles au César du Meilleur Film. Pour les films éligibles au César du Meilleur Film Étranger, le titre et la réalisation sont indiqués. Pour les films éligibles au César du Meilleur Film de Court Métrage et éligibles au César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) sont mentionnés le titre, la réalisation, la production et le synopsis.

**Guide César & Techniques :** sont rassemblés les chefs de poste aux Costumes, aux Décors, au Montage, à la Photo et au Son, éligibles aux César au sens du Règlement de l'Académie, ainsi que les sociétés de prestations techniques avec lesquelles ils ont collaboré.

**Guide César & Production :** sont rassemblés les productrices et producteurs des films éligibles au César du Meilleur Film, avec leurs sociétés de production déléguées.

L'ensemble de ces guides sont mis en ligne sur le site de l'Académie, en accès libre et gratuit.

### LE DÎNER DES PRODUCTEURS

est organisé en partenariat avec BNP PARIBAS

Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

[academie-cinema.org / group.bnpparibas](http://academie-cinema.org/group.bnpparibas)

ROBERT REDFORD

César d'Honneur 2019

## LE SOIR DE LA CÉRÉMONIE

Pour celles et ceux dont vous allez entendre le nom tout à l'heure, la Cérémonie est le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière.

Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les Nommés, lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

C'est en leur honneur à toutes et à tous que l'Académie organise le Dîner de Gala et La Party.

### Le Dîner de Gala

Grâce au soutien fidèle du Fouquet's, le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des prix de la production cinématographique française.

Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métiers du 7<sup>e</sup> Art seront invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence de Franck Riester, Ministre de la Culture, de Sandrine Kiberlain, Présidente de la Cérémonie, et de Florence Foresti, Maîtresse de Cérémonie, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

### LE DÎNER DE GALA

est organisé en partenariat avec le Fouquet's,  
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma  
[academie-cinema.org](http://academie-cinema.org) / [lefouquets-paris.com](http://lefouquets-paris.com)

Le Dîner de Gala a lieu au restaurant Le Fouquet's à l'issue de la Cérémonie des César.

### La Party

L'Académie propose ensuite de terminer la nuit à La Party. Organisée avec la complicité d'Albane Cléret, La Party aura lieu au Bridge.

L'occasion pour une grande partie des invités de la Cérémonie, des Nommés et des Lauréats, de conclure ensemble cette 45<sup>e</sup> Cérémonie.





## CÉSAR DES LYCÉENS

Xavier Legrand, César des Lycéens 2019  
pour le film "Jusqu'à la garde"

# LE CÉSAR DES LYCÉENS

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma se sont associés l'an dernier pour créer le César des Lycéens, s'inscrivant ainsi dans la politique culturelle menée par le ministère dont l'une des priorités est l'éducation à l'image.

Ce César des Lycéens sera attribué, par un corps électoral de 1743 élèves de terminale de lycées généraux, technologiques et professionnels choisis par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Ce César a pour objectif d'offrir aux jeunes cinéphiles la possibilité d'affirmer leur regard sur la production cinématographique française, d'exprimer et de défendre leurs goûts. Les 7 films nommés au César 2020 du Meilleur Film ont été projetés, aux classes sélectionnées, entre le 30 janvier et le 28 février 2020. Cette découverte ou redécouverte de ces films a été faite dans un cadre pédagogique avec l'encadrement d'un professeur référent.

Le vote des lycéens s'est déroulé en même temps que le vote du second tour des membres de l'Académie (pour éviter toute influence entre les deux votes) : il a commencé le lundi 3 février et s'est clôturé le vendredi 28 février 2020 à 16h, quelques heures avant l'ouverture de la 45<sup>e</sup> Cérémonie des César.

L'enveloppe contenant le nom du lauréat est conservée par l'huissier jusqu'à son ouverture le mercredi 4 mars 2020 au Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Le résultat sera ensuite annoncé par communiqué de presse.

La remise du César des Lycéens s'effectuera à l'occasion d'une rencontre-débat avec les lycéens, en présence de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'éducation nationale et de la Jeunesse, et d'Alain Terzian, Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, ainsi que du lauréat et de son équipe, le mercredi 11 mars 2020, à la Sorbonne.

## LE CÉSAR DES LYCÉENS

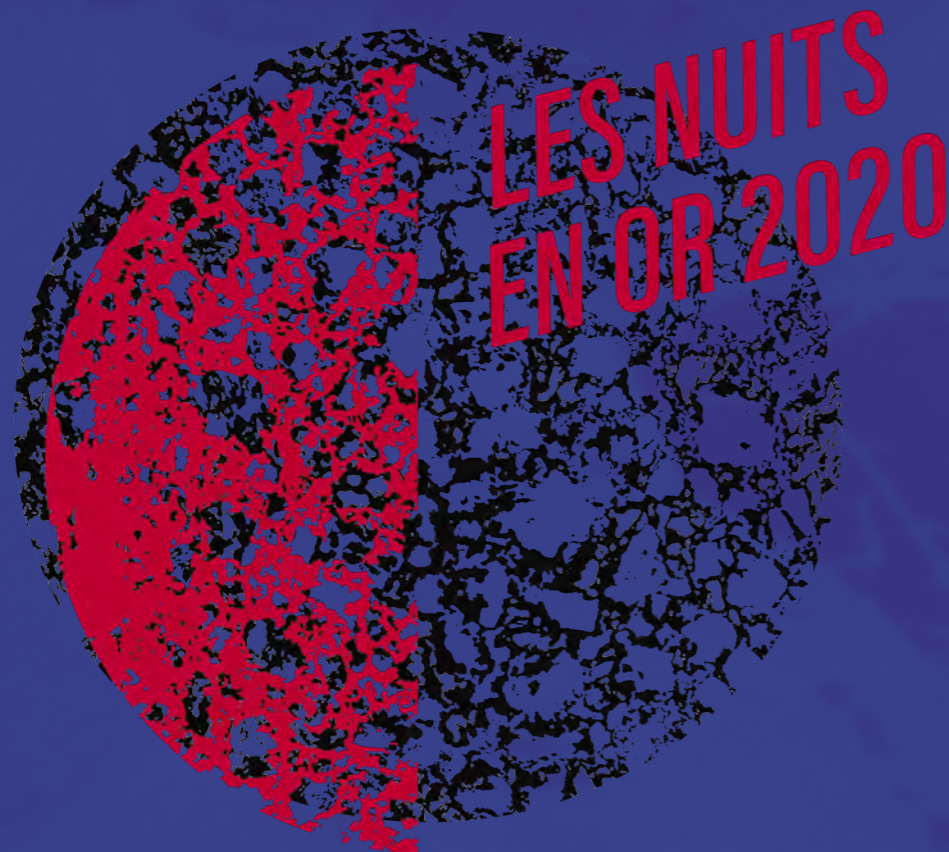
est organisé en association avec le Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse  
[academie-cinema.org](http://academie-cinema.org) / [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)



Nuits en Or  
**CÉSAR 2020**

**RENAULT**

L'ACADEMIE DES CÉSAR  
EN PARTENARIAT AVEC RENAULT PRÉSENTE



LES MEILLEURS  
COURTS MÉTRAGES  
MONDIAUX DE L'ANNÉE.

**JUIN - JUILLET 2020**

PROJECTIONS EN FRANCE & À L'INTERNATIONAL

À PARIS DU 16 AU 18 JUIN

RENCONTRES AVEC LES RÉALISATEURS

HIVENTY

## LES NUITS EN OR

L'Académie organise en juin 2020, la 14<sup>e</sup> édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien du laboratoire HIVENTY, Partenaire Technique.

Les Nuits en Or, c'est soutenir la diffusion de courts métrages de cinéastes talentueux du monde entier qui feront le cinéma de demain. C'est aussi leur faire rencontrer leur public et découvrir l'Europe de la culture.

En renforçant la coopération entre différentes Académies Nationales de Cinéma, le projet des Nuits en Or œuvre également à resserrer les liens entre les cinématographies du monde.

### Le "programme long" des Nuits en Or

Le "programme long" est constitué de tous les courts métrages primés dans l'année par leur Académie Nationale de Cinéma. Véritable tour d'horizon de la création cinématographique mondiale, ce programme est présenté dans plusieurs grandes villes internationales par l'Académie des César et l'Académie Nationale de Cinéma de chaque pays. Les projections ont lieu durant plusieurs soirées successives. Elles sont ouvertes au public et gratuites.

En 2020, Athènes, Bari, Bruxelles, Bucarest, Lisbonne, Luxembourg, Madrid, Mexico, Milan, Monterrey, Naples, Paris, Rome, Tlaxcala, Toluca, Vienne, Zapopan et d'autres villes à venir, ont prévu d'accueillir les Nuits en Or.

À Paris, le programme est présenté durant trois jours à l'UGC Odéon du 16 au 18 juin.

### LES NUITS EN OR

sont organisées en partenariat avec RENAULT,  
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec le parrainage de l'UNESCO  
[academie-cinema.org](http://academie-cinema.org) / [renault.fr](http://renault.fr) / [unesco.org](http://unesco.org)

### Le "programme court" des Nuits en Or

C'est un programme de courts métrages tiré du programme long, constitué du César du Meilleur Film de Court Métrage, du César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage), et d'une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Nuits en Or de l'Académie à partir de l'ensemble des films qui constituent le programme long.

Le "programme court" est présenté dans les salles de cinéma françaises lors de soirées exceptionnelles dans une trentaine de villes, du 1<sup>er</sup> au 8 juin 2020 (Aix-en-Provence, Alençon, Altkirch, Angers, Antony, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Fougères, Grenoble, La Réunion, Le Havre, Lille, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Pau, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Tours, Vannes...).

### La Tournée

L'Académie invite tous les réalisatrices et réalisateurs du programme long des Nuits en Or à un voyage de dix jours en Europe pour y accompagner les projections publiques de leur film et y rencontrer les professionnels de l'industrie cinématographique.

La Tournée 2020 aura lieu du 8 au 17 juin.

Le lundi 15 juin 2020, les réalisatrices et réalisateurs seront conviés au Dîner de Gala des Nuits en Or à l'UNESCO, en présence d'Audrey Azoulay, sa Directrice Générale, et organisé en leur honneur où ils seront accompagnés de leurs marraines et parrains du cinéma français.





*Fouquet's*



A l'aube de la 45<sup>ème</sup> cérémonie des César, le Fouquet's Paris  
ajoute sa part d'amitié et de fidélité  
à ce prestigieux rendez-vous du cinéma français  
en tant que partenaire désormais «historique».  
Pour que ce 45<sup>ème</sup> anniversaire soit - avant tant d'autres à venir -  
celui du plus magique des spectacles vivants.

[www.fouquets-paris.com](http://www.fouquets-paris.com)

**B**  
HOTEL BARRIÈRE  
**LE FOUQUET'S**  
PARIS

# LES PARTENAIRES de l'Académie





# PARTENAIRES OFFICIELS

Air France aime le cinéma et fait du ciel le plus grand cinéma du monde. Véritable ambassadrice du cinéma en France et à l'international, Air France fait voler le cinéma en plein ciel depuis 1966 et offre à ses clients jusqu'à 1 400 heures de vidéo à la demande, en 12 langues, sur 38 000 écrans individuels. Air France fait également vibrer le monde du cinéma, avec Air France Studio, en mettant à disposition des professionnels une variété d'environnements qui accueillent des tournages des films.

**AIRFRANCE**

**ANNE RIGAIL**

Directrice Générale Air France



© Air France

Le cinéma et BNP Paribas, une histoire qui nous unit depuis plus d'un siècle. Nous sommes fiers de contribuer au rayonnement du cinéma français en étant un des acteurs majeurs de son financement. Plus d'un film sur deux produits en France sont financés par BNP Paribas et notre engagement s'étend bien au-delà : aide à la création et aux jeunes réalisateurs, partenariats avec plus de 40 festivals en Europe...

**BNP PARIBAS**

**MARGUERITE BÉRARD**

Directrice des réseaux France, membre du comité exécutif du Groupe BNP Paribas



© Agence 1827

La Maison CHANEL est heureuse et fière de soutenir pour la troisième année consécutive l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

**CHANEL**

Ce partenariat est l'occasion pour la Maison de réaffirmer ses liens privilégiés avec le cinéma et d'accompagner l'émergence des jeunes talents d'aujourd'hui et de demain.

« Je veux être de ce qui va arriver » se plaisait à dire Gabrielle Chanel. En apportant son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, la Maison CHANEL poursuit son engagement envers la création.

**BRUNO PAVLOVSKY**

Président des Activités Mode de CHANEL et Président de CHANEL SAS



© Joël Sagot

C'est un 45<sup>e</sup> anniversaire. La Cérémonie des César célèbre ainsi avec le cinéma et son public ses noces de vermeil – ce mélange précieux imaginé par l'homme. Comme le... cinéma. Les récompenses vont être décernées Salle Pleyel et fêtées au Fouquet's sur les Champs-Élysées. Comme au premier soir en 1976, tous les métiers de l'Académie des Arts et Techniques du cinéma français sont en haut de l'affiche. Barrière, le Groupe dont je suis fier d'être le Président, y ajoute sa part d'amitié et de fidélité, celle d'un partenaire désormais « historique ». Tant mieux : le cinéma a toujours besoin d'histoires. Et de talents sur l'écran et derrière la caméra. Les talents de ceux qui racontent ces histoires, les décorent, les maquillent, les préservent, les filment et leur donnent la vie. Veiller au bien être de cette créativité et de ces talents, c'est le rôle de l'Académie des César. Et de ses partenaires.

**Fouquet's**

**DOMINIQUE DESSEIGNE**

Président-Directeur Général du groupe Barrière



© Sandrine Gomez

À l'instar du cinéma, notre industrie a pour vocation de susciter le rêve. Un film, une voiture : autant d'« obscurs objets du désir » qui cherchent à séduire et capter le regard des hommes et des femmes qui leur donneront vie. Cette présence de Renault auprès du Septième Art s'exprime depuis 120 ans sur les plateaux et les tapis rouges du monde entier. Aujourd'hui, le lien qui unit le groupe Renault et le cinéma est plus vivant que jamais, incarné par notre engagement passionné et naturel aux côtés de l'Académie des César.

**RENAULT**

**CLAUDE HUGOT**

Directeur des Relations Publiques du groupe Renault



© DR

# PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Implanté à Paris, Bordeaux et Lyon, 3iS est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> campus audiovisuel européen.

Notre école privilégie une approche pédagogique concrète, ouverte et stimulante axée sur la mise en pratique et de nombreux projets, menés en équipe.

Nous sommes donc particulièrement fiers d'être partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis plus de 10 ans, permettant ainsi à nos étudiants d'exercer leur savoir-faire au contact des meilleurs professionnels.

**3iS** institut  
international  
image & son

**JEAN-CLAUDE  
WALTER**  
Président du groupe 3iS



© DR

Soutenir la création, protéger les talents ! Ces missions inspirent la relation qui unit de longue date Audiens à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Alors que l'évolution de l'emploi et l'esprit de la réforme impriment une mutation radicale de son environnement, le groupe réaffirme sa raison d'être : son ancrage professionnel ; l'innovation pour accompagner la transformation des métiers ; l'humain toujours au cœur de ses missions, pour une solidarité active, un service personnalisé, une relation simplifiée.

Inauguré fin 2019 à Paris à l'initiative d'Audiens Care, le Pôle santé Bergère partage cette vocation. Précurseur des ambitions du plan « Ma Santé 2022 », il réunit une offre complète de soins, de prévention et de santé au travail, dédiée principalement aux professionnels de la culture. Et en particulier du cinéma. Il constitue ainsi un écosystème médical d'excellence, pour une prise en charge globale et coordonnée.

En cela, le groupe reste fidèle à son identité : celle de savoir se réinventer au gré des attentes de ses publics.

**AUDIENS**

**ODILE  
TESSIER**  
Directeur général d'Audiens



© Erwan Flich

La FICAM se réjouit d'être une nouvelle fois le partenaire fidèle de la Cérémonie des César.

À l'image de l'ensemble du cinéma français, les industries techniques sont en pleine mutation. Nos lauréats du Trophée et du Prix de l'Innovation César & Techniques témoignent de la réelle capacité d'innovation de nos entreprises, essentielle pour nos professions. Celle-ci peut s'envisager au travers d'une démarche sociétale et environnementale innovante. La FICAM s'est engagée dans la rédaction d'une Charte RSE ayant pour objectif d'être commune à l'ensemble des entreprises de la prestation technique. Le respect de l'environnement, la valorisation de nos savoir-faire et la mise en place de règles partagées de bonnes pratiques seront les maîtres mots de nos actions futures.

Nous vous souhaitons à tous une belle soirée.

**Ficam**  
CINÉMA AUDIOVISUEL MULTIMÉDIA

**DIDIER  
HUCK**  
Président de la FICAM



© DR

Fondée en 1926 par Louis Lumière et Léon Gaumont, l'ENS Louis-Lumière est partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis 2006. À ce titre, nos étudiant.e.s réalisent des reportages sur l'ensemble des événements organisés par l'Académie, ainsi qu'une photo de groupe mettant à l'honneur les nommé.e.s des 5 César Techniques.

Ce partenariat illustre l'attachement fort de l'École aux métiers du cinéma et plus généralement aux professions de l'image et du son.

Je remercie sincèrement l'Académie pour la confiance qu'elle nous fait depuis tant d'années et je félicite chaleureusement nos ancien.ne.s étudiant.e.s qui, à travers leur talent, leur rigueur et leur présence au générique de centaines de films, contribuent au rayonnement de notre belle École.

**Louis Lumière**  
école nationale supérieure

**VINCENT  
LOWY**  
Directeur de l'École nationale  
supérieure Louis-Lumière



© Juliette Paulet & Juliette Allénière



# PARTENAIRES TECHNIQUES

Experte reconnue sur le marché de la protection des films contre le piratage sur Internet, la société Blue Efficience est fière d'être Partenaire Technique des César et de veiller sur les films du Coffret. Mandatée par les ayants droit tels que les producteurs, les distributeurs et les chaînes, Blue Efficience supprime la mise à disposition illégale des films au niveau mondial. La société fait également la promotion de l'offre légale des films, permettant ainsi de proposer à ses clients un service à 360 degrés autour des œuvres. Proche de ses clients, la société les accompagne en tant que partenaire dans les événements majeurs du cinéma.



**THIERRY CHEVILLARD**

Directeur Général de Blue Efficience



© DR

Hiventy, partenaire historique de l'Académie des César, propose une offre complète de solutions haut de gamme : de la post-production à la restauration image et son, du sous-titrage au doublage ainsi que la distribution tous formats. Présent en France et à l'international, Hiventy réalise la numérisation et la conception de tous les DVD contenus dans le coffret remis aux membres de l'Académie.



**THIERRY SCHINDELÉ**

Directeur Général de Hiventy



© DR

Groupe industriel français à dimension internationale, MPO conçoit, produit, habille et distribue des objets à forte charge émotionnelle, imaginés par les marques et les créateurs, pour les marchés du Divertissement, de la Beauté et de l'Épicerie fine.



**ALBAN PINGEOT**

Président du Directoire MPO



© DR

Notre mission : être le lien privilégié entre les marques, les artistes, qui veulent donner vie à leurs créations et les consommateurs en demande d'expérience sensible.

Pour ce faire, MPO agrège ses savoir-faire sur une plateforme de services industriels en s'appuyant sur ses quatre métiers : la conception, la production, le co-packing et la distribution.

Partenaire Technique des César pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, MPO est heureux et fier de gérer le projet du coffret collector destiné aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma : conception du packaging, fabrication des DVD, co-packing et routage du coffret.

# FOURNISSEURS OFFICIELS

Baron Philippe de Rothschild France Distribution (RFD), est spécialisée dans la distribution sur le marché français d'un portefeuille complet de marques internationales de vins, champagnes et spiritueux. Baron Philippe de Rothschild France Distribution offre une large sélection de vins issus des plus grands terroirs français au nombre desquels figure l'incontournable Mouton Cadet. Depuis sa création en 1930, Mouton Cadet reste fidèle à ses origines, tout en évoluant vers ce qui est devenu la référence mondiale des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée de Bordeaux. Les vins Mouton Cadet sont servis à l'occasion d'événements exclusifs pour lesquels RFD et Baron Philippe de Rothschild S.A sont Fournisseurs Officiels comme Le Festival International du Film...



BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD  
FRANCE DISTRIBUTION

**GÉRAUD DE LA NOUE**

Directeur Général,  
Baron Philippe de Rothschild  
France Distribution



© SayWho Jean Picon

Le Champagne Comtesse de Cérhès est un vin d'exception né de l'alliance d'une expertise exceptionnelle et de la recherche de perfection à tous niveaux. En composant ce Champagne, nous avons adopté une démarche similaire à celle d'un nez ou d'un joaillier : on ne sélectionne que des grands crus et cherche les meilleurs artisans pour créer le style Comtesse. Il est unique, issu du savoir-faire que nos collaborateurs et nous-mêmes avons acquis en haute-gastronomie. Nous nous sommes également inspirés de l'histoire du patrimoine français matériel et immatériel, par l'architecture, le travail de la dentelle et la volonté de respecter les pratiques ancestrales. Le partenariat noué entre la Comtesse et l'Académie des César montre, pour sa part, l'importance accordée aux arts et à la liberté d'expression qui anime la création de ce vin. En outre, le domaine Comtesse de Cérhès, à Aj, est le seul village grand cru classé au patrimoine mondial de l'Unesco, depuis 2015. Ce classement distingue le berceau historique du Champagne.



**STANISLAS BONAFÉ**

Gérant des Champagnes  
Comtesse de Cérhès



© Harout

Le rayonnement de la Comtesse s'accompagne ainsi de tout le raffinement et de la créativité qui caractérisent l'art de vivre à la française.

L'excellence est au cœur de la culture d'entreprise de SIACI SAINT HONORE. Leader du conseil et du courtage d'assurance auprès des grandes entreprises, SIACI SAINT HONORE est aussi un acteur phare de la couverture des risques liés au monde des arts, du cinéma et plus généralement des événements culturels. En tant que mécène, le groupe fait de la culture dans toutes ses composantes un territoire d'expression privilégié. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé cette année de soutenir la 45<sup>e</sup> Cérémonie des César.



**PIERRE DONNERSBERG**

Président de  
SIACI SAINT HONORE



© Adrien Darte



# LE RÈGLEMENT

de l'Académie des Arts  
et Techniques du Cinéma



L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé "César" (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les "César" sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée "La Nuit des César".

## CHAPITRE I

### Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes :

– Collège des Acteurs : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Réalisateurs : les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Auteurs : les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Techniciens : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », à l'un des postes suivants :

- Premier(ère) Assistant(e) Réalisateur ;
- Directeur(rice) de Production, Directeur(rice) de Postproduction, Administrateur(rice) de Production ou Superviseur(se) Musical(e) ;
- Régisseur(se) Général(e) ;
- Directeur(rice) de la Photographie, Cadreur(se), Cadreur(se) Steadicam ;
- Chef(fe) Décorateur(rice), Ensemblier(ère), Accessoiriste, ou Directeur(rice) Artistique pour les films d'animation ;
- Chef(fe) Opérateur(rice) du Son ou Assistant(e) Son (Perchman) ;
- Chef(fe) Monteur(se) ;
- Chef(fe) Maquilleur(se) ou Maquilleur(se) Effets Spéciaux (SFX) ;

- Chef(fe) Mixeur(se) ;
- Chef(fe) Costumier(ère) ou Créateur(rice) de Costumes ;
- Chef(fe) Coiffeur(se) ;
- Chef(fe) Truquiste ou Superviseur(se) des Effets Spéciaux (VFX) ;
- Scripte, Storyboarder ;
- Chef(fe) Machiniste ;
- Chef(fe) Électricien(ne).

Pour toute fonction non recensée ci-dessus, pouvant néanmoins être considérée comme du niveau « chef de poste », des dérogations pourront être délivrées pour les personnes ayant occupé cette fonction au cours des cinq années précédant leur demande d'admission sur un nombre égal ou supérieur à cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». La demande devra être présentée par écrit au Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie), dont la décision sera souveraine et sans appel.

– Collège des Producteurs : Gérant(e)s, Président(e)s ou Directeurs(rices) Généraux(ales) de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur(rice) Délégué(e) à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ou cinq films de court métrage admis à concourir pour l'attribution du César du Meilleur Film de Court Métrage ou du César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission; ou Gérant(e)s,Président(e)s ou Directeurs(rices) Généraux(ales) de société française ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

– Collège des Distributeurs et Exportateurs: Gérant(e)s, Président(e)s, Directeurs(rices) Généraux(ales) ou Directeurs(rices) de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique), d'exportation de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– Collège des Industries Techniques : Gérant(e)s, Président(e)s ou Directeurs(rices) Généraux(ales) d'une entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation

d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Agents Artistiques, Directeurs de Casting, et Attachés de Presse : les agents artistiques représentant de façon exclusive au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission ; ou personnes ayant contribué en qualité de directeur(rice) de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film »; ou Attaché(e)s de Presse indépendant(e)s ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché(e) de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Exploitants de salles de cinéma: l'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitant(e)s de salles de cinéma désireux(ses) de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidates au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant(e) de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes :

- Les Président(e)s et les Délégué(e)s Généraux(ales) des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » ;
- Les membres des commissions de la Fédération.

### Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Bureau de l'Académie peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres dits « Associés », pour une durée de deux années, reconductible, après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

### Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément

et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

Les personnes ayant participé plus de deux années successives aux travaux de l'un des Comités de sélection de l'Académie pourront également bénéficier de cette disposition pour intégrer le Collège des membres Associés.

### Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de leurs coordonnées personnelles à jour comme de tout changement d'adresse.

### Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), les membres sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de leurs données personnelles, de limitation ou d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes et du droit de retirer leur consentement à tout moment, comme du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle et de définir des directives relatives au sort de leurs données personnelles. Ils peuvent exercer ce droit auprès de l'Académie, 11 rue de l'Avre 75015 Paris, par courriel à [info@academie-cinema.org](mailto:info@academie-cinema.org).

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurisation dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste, dans le respect de la réglementation applicable.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R ou par mail,

adressés au Secrétariat de l'Académie.

Le statut de membre de l'Académie n'est en aucun cas cessible à une tierce personne, que celle-ci soit du cercle familial ou professionnel.

### Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie).

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Tout paiement d'une cotisation par une tierce personne, ou tout changement d'adresse chez une tierce personne doit faire l'objet d'un courrier d'approbation par le membre concerné.

### Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

### Article 8

Le présent règlement fera l'objet d'une actualisation annuelle par le Bureau de l'Académie, au plus tard avant le 15 novembre de chaque année. À l'occasion de cette actualisation seront validées les éventuelles demandes de dérogation ainsi que la liste des nouveaux membres de l'Académie.

## CHAPITRE II

### Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- Meilleur Acteur ;
- Meilleure Actrice ;
- Meilleur Acteur dans un Second Rôle ;
- Meilleure Actrice dans un Second Rôle ;
- Meilleur Espoir Féminin ;
- Meilleur Espoir Masculin ;
- Meilleure Réalisation ;
- Meilleur Scénario Original ;
- Meilleure Adaptation ;
- Meilleure Musique Originale ;
- Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le

directeur artistique est éligible à ce César) ;

- Meilleure Photo ;
- Meilleur Son ;
- Meilleur Montage ;
- Meilleurs Costumes ;
- Meilleur Film ;
- Meilleur Premier Film ;
- Meilleur Film Documentaire ;
- Meilleur Film d'Animation (court métrage) ;
- Meilleur Film d'Animation (long métrage) ;
- Meilleur Film de Court Métrage ;
- Meilleur Film Étranger.

### Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Un « César du Public » peut être décerné chaque année, sur vote des membres de l'Académie parmi les films ayant comptabilisé le plus grand nombre d'entrées.

Un « César des Lycéens » peut être décerné chaque année, quelques jours après la Cérémonie des César, et en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale, au film qui aura reçu le plus grand nombre de suffrages, parmi les 7 films nommés au César du Meilleur Film, à l'issue du vote d'un collège de Lycéens désigné préalablement par le Ministère de l'Éducation Nationale.

### Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française, ainsi que tous les films de production française supérieure à 70% (quelle que soit la langue de tournage).

Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine (7 jours consécutifs) dans cette salle. Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Centre National de la

Cinématographie au plus tard le 31 octobre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine (7 jours consécutifs) dans cette salle.

Les films dits « à sketches » dont la totalité de l'oeuvre n'est pas assurée par le (ou les) même(s) réalisateur(s) ne seront admis à concourir au « César du Meilleur Film » qu'après étude par le Bureau de l'Académie.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3-A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie être admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit à l'attention du Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

B) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine (7 jours consécutifs) dans cette salle.

C) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film ».

Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une au moins des catégories définies dans l'article 1 du chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire et Meilleur Film d'Animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du Meilleur Espoir Féminin » et le « César du Meilleur Espoir Masculin » le Secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste

d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des « Révélation » et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film », soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », une personne ne pouvant faire partie plus de trois fois de cette liste.

La liste des Révélation est préparée par le Comité Révélation de l'Académie à l'occasion d'une séance plénière unique, à l'issue de laquelle la liste sera présentée au Président de l'Académie, qui disposera alors de la possibilité de rajouter à cette liste un nombre maximum de deux actrices et de deux acteurs.

Le Comité Révélation, présidé par un représentant du Conseil de l'Académie, est composé de onze directeurs de casting, ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le « César du Meilleur Film » et ayant fait acte de candidature, auxquels s'ajoutent trois personnalités désignées par le Bureau de l'Académie, et appartenant à d'autres corps de métiers, étant établi que le Comité devra être renouvelé chaque année d'au moins trois membres.

La liste des membres du Comité Révélation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie. E) Pour le « César du Meilleur Film de Court Métrage », seuls sont admis à concourir les films de court métrage, hors animation, sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie. La sélection des films est faite, sauf décision unanime exceptionnelle de la part des membres du Comité Court Métrage, parmi les films français (dont la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale du film) :

- ayant une durée de projection strictement inférieure à une heure ;

- ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Oeuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1er juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des « César ». Les films ayant obtenu leur visa entre le 1er mai et le 30 juin précédant la Cérémonie, pourront demander à concourir une année plus tard, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa. Les films dont la demande de visa complète aura été déposée et acceptée par le CNC avant le 30 avril précédant la Cérémonie, et dont le visa aura été accordé durant les deux premières semaines de juillet suivant la date de dépôt, pourront demander à concourir une année plus tôt, cette demande

devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa.

Le nombre de films ainsi sélectionnés pour le vote de premier tour est au maximum égal à vingt-quatre.

Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

F) Pour le « César de la Meilleure Musique Originale », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film », soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

- dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;

- dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;

- dont la composition a été assurée par une ou deux personne(s) au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Scénario Original » tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », et dont le scénario est une oeuvre originale au sens de la réglementation française.

Pour le « César de la Meilleure Adaptation », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », et dont le scénario est l'adaptation d'une oeuvre originale préexistante littéraire, cinématographique,

télévisuelle, musicale, ou d'une pièce de théâtre au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Premier Film » tous les films de long métrage de fiction éligibles au « César du Meilleur Film » (hors les films de long métrage concourant au « César du Meilleur Film Documentaire » ou au « César du Meilleur Film d'Animation »), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur(rice) ou de co-réalisateur(rice) sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Documentaire » tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », hors les films de long métrage concourant pour le « César du Meilleur Film d'Animation », et dont le caractère est déclaré comme « documentaire » par la société en charge de la production déléguée et le(la) réalisateur(rice). Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

J) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film d'Animation » tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants :

- tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » et dont le genre est déclaré comme « animation » par la société en charge de la production déléguée du film ;

- tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au « César du Meilleur Film Étranger » et dont le genre est déclaré comme « animation » par la société de coproduction française ;

- les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du « César du Meilleur Film de Court Métrage » et sélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.

Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court

métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie. K) Pour faciliter le vote du premier tour pour le « César des Meilleurs Costumes », le « César des Meilleurs Décors », le « César du Meilleur Montage », le « César de la Meilleure Photo », et le « César du Meilleur Son », le Secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de dix films dans chacune des 5 branches, intitulée liste des « Labels Techniques » et établie parmi l'ensemble des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film », ainsi que les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger ».

Le choix des « Labels Techniques » a lieu au début du mois de décembre, en ligne sur une plateforme sécurisée accessible aux techniciens votants de l'Académie, étant entendu que :

- les 10 films « labélisés » pour le SON auront été choisis par l'ensemble des technicien(ne)s votants de l'Académie affiliés aux métiers de chef(fe) opérateur(rice) du son, chef(fe) monteur(se) son, chef(fe) mixeur(se) son ;

- les 10 films « labélisés » pour le MONTAGE auront été choisis par l'ensemble des technicien(ne)s votants de l'Académie affiliés au métier de chef(fe) monteur(se) ;

- les 10 films « labélisés » pour la PHOTO auront été choisis par l'ensemble des technicien(ne)s votants de l'Académie affiliés au métier de directeur(rice) de la photographie ;

- les 10 films « labélisés » pour les DÉCORS auront été choisis par l'ensemble des technicien(ne)s votants de l'Académie affiliés aux métiers de chef(fe) décorateur(rice), ensambleur(ère) ;

- les 10 films « labélisés » pour les COSTUMES auront été choisis par l'ensemble des technicien(ne)s votants de l'Académie affiliés aux métiers de créateur(rice) de costumes, chef(fe) costumier(ère) ;

L) Sont admis à concourir pour le « César du Public », les 5 films occupant les 5 premières places du box-office France (les chiffres étant arrêtés à minuit le mardi précédant la Conférence de Presse), parmi tous les films de long métrage admis à concourir pour le « César du Meilleur Film ». Tout arbitrage sera effectué sur le nombre d'entrées comptabilisées par le CNC au terme de la quatrième semaine d'exploitation de chaque film.

Pour ce César, les membres étant appelés à voter uniquement pour le second tour de vote.

#### Article 4

À l'exception des « César d'Honneur », « César du Public », et « César des Lycéens », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huisier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Bureau de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions de l'article 6, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception :

- du « César de la Meilleure Actrice » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César du Meilleur Acteur » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César de la Meilleure Réalisation » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César du Meilleur Film » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César du Meilleur Film Étranger » où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française ;

- du « César du Meilleur Film d'Animation » où les nominations sont au nombre de 7, 4 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Hors la catégorie Animation, le vote de second tour détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, et sous réserve des dispositions de l'article 7, le film ou la personne qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Pour la catégorie Animation, le « César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) » sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de court métrage d'animation ayant obtenu une nomination, et le « César du Meilleur Film d'Animation (long métrage) » sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sous réserve des dispositions de l'article 7, parmi les films de long métrage d'animation ayant obtenu une nomination.

Pour le « César du Public », le César sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix, lors du second tour de vote, parmi les 5 films de long métrage en tête du box-office.



## Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes :

A) la liste des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

B) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film » des éventuelles autres catégories de « César » attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (Premier Film, Film Documentaire, Film d'Animation) ;

C) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film » ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » des éventuelles autres catégories de « César » attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (Musique Originale, Scénario Original, Adaptation) ;

D) la liste des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française, accompagnée, dans le cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

E) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélation ;

F) la liste des films proposés à titre indicatif par les Labels Techniques ;

G) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage concourant au « César du Meilleur Film de Court Métrage » ;

H) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages d'animation concourant au « César du Meilleur Film d'Animation ».

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres. Ces dispositifs sont validés par le Bureau de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

## Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie.

Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé(e), dans plusieurs catégories « interprétation », à savoir : Meilleur(e) Acteur(rice), Meilleur(e) Acteur(rice) dans un Second Rôle, ou Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

## Article 7

Si, à l'issue du second tour, un film arrive en tête des suffrages dans la catégorie « Meilleur Film » et également dans l'une des catégories « Meilleur Premier Film », ou « Meilleur Film Documentaire », ou « Meilleur Film d'Animation », ce film ne sera lauréat que dans la seule catégorie « Meilleur Film ». Si, à l'issue du second tour, le réalisateur ou la réalisatrice du film lauréat de la catégorie « Meilleur Film » arrive également en tête des suffrages dans la catégorie « Meilleure Réalisation », le « César de la Meilleure Réalisation » sera alors attribué à la personne arrivant en second dans les suffrages.

## Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les « César » d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes :

– pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour la production, à la condition que la société

de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : cheff(e) opérateur(rice) du son, cheff(e) monteur(se) son, cheff(e) mixeur(se) son ; plusieurs personnes pouvant être citées au même poste, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction de chef de poste et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film.

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, ces arbitrages étant définitifs et non susceptibles d'appel.

## Article 9

Les questions relatives au présent chapitre qui ne seraient pas résolues par l'application du présent règlement seront arbitrées par le Bureau de l'Académie, dont les décisions en la matière seront souveraines et sans appel.

## CHAPITRE III

### Article 1. Annonce des Nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

### Article 2. Certificat Officiel de Nomination

Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un Certificat Officiel de Nomination, qui est remis :

– aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes ;

– au(à la) réalisateur(rice) et au(à la) producteur(rice) délégué(e) pour les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire, Meilleur Film de Court Métrage et Meilleur Film d'Animation ;

– au(à la) réalisateur(rice) et au(à la) co-producteur(rice) français(e) pour le Meilleur Film Étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur(rice) français(e)), les certificats sont remis au(à la) réalisateur(rice) et au(à la) distributeur(rice) français(e) ;

Les certificats sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les « nommé(s) »). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

### Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes :

– Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie, cette interview biographique étant remplacée pour les artistes-interprètes par un montage d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés ;

– Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations ;

– Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) Maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) Maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

### Article 4. Parcours plateau

Le Secrétariat de l'Académie informera les nommés et le(s) Maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.

Ces consignes sont les suivantes :

Montée sur scène

– Pour le « César du Meilleur Film » : le(la) producteur(rice) puis le(la) réalisateur(rice) du film seront appelé(e)s sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé », et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.

– Pour les autres « César » attribués à des films : le(la) réalisateur(rice) du film sera appelé(e) sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé ».

– Pour les « César » attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé ».

Dans le cas où deux ou trois personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène. Au-delà de ce nombre, ne sera appelée sur scène qu'une seule personne, désignée par les personnes concernées pour les représenter.

### Prise de parole

Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts :

\* Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.

Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.

Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le « Mémo du Nommé ». Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.

\* Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme « bonus » dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

### Parcours médias

Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. À cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les « coulisses » de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

### Accompagnement plateau des lauréats

Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

### Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du « César du Meilleur Film » est remise au(x) producteur(s) délégué(s) du film, ainsi qu'au réalisateur ou à la réalisatrice du film.

Les statuettes attribuées au titre du « César du Meilleur Premier Film », « César du Meilleur Film Documentaire », « César du Meilleur Film de Court Métrage », et « César du Public » sont remises aux réalisateurs des films. Une statuette sera également

remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Deux statuettes sont attribuées au titre du « César du Meilleur Film d'Animation » l'une au(à la) réalisateur(trice) du film de long métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour, et l'autre au(à la) réalisateur(trice) du film de court métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du « César du Meilleur Film Étranger » est remise au réalisateur ou à la réalisatrice du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au coproducteur français ainsi qu'au(à la) producteur(rice) délégué(e) étranger(ère) (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur(rice) français(e) bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au distributeur(rice) français(e) détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français. En cas de co-distribution, sera entendue comme « Distributeur » pour les besoins du présent règlement, la société de distribution qui aura effectué la programmation en salles du film et dont le teaser apparaît dans les cartons de présentation du générique de début lors de la projection du film en salle de cinéma.

Pour les « César » décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats, dans la limite de trois César.

Les César sont remis à titre personnel, et ne peuvent pas faire l'objet d'une commercialisation.

# GÉNÉRIQUE

## CELLES ET CEUX QUI ACCOMPAGNENT L'ACADÉMIE DANS L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS

### ACADÉMIE DES CÉSAR

Samuel Faure

Claire Prénat, Elodie Saura, Margaux Pierrefiche, Sophie Vargas, Maria Torment, Vincent Chapalain, Romaric Doublet, Kenza Manach, Thierry Borgoltz, Manon Collin-Duperoux, Broussais Dang-Van-Sung, Alexandre Di Carlo, Clémentine Abadie, Léa Bouchier Di-Benedetto, Mounir Kateb, Clément Omnes, Pierre Nicolas, Thomas Lorin, l'équipe de l'Académie.

### COLLABORATEURS

Sophie Vesoul (Alter Films)

Rodolphe Ratié et Sébastien Ebbo (Aamset)

Wahib Bendib, Cédric Lemoigne, Jordan Rosemond (TechEvent)

Pierre Moutet (Dupon Phidap)

Morgane Arenare (Felix&Co)

Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge)

Christophe Chevalier et Nathalie Pottin (GR Photos)

Isabelle Jobart (Graph'Imprim)

Jean-Frédéric Pouvaty (LetterPress de Paris)

Laurent Caillat et Lucie Baudet (Manufacture des Deux-Ponts)

Patrick Nassogne (MOJA)

Frédéric Verdier (Sonis)

France-Dominique Roux (calligraphe)

Fanny Louie, Carole Ragondet et toute l'équipe d'Hiventy

Nicolas de Ghellinck, Peggy Vauchel, Karelle Wafo Jegat, Orlane Détouche, Sylvie Derré, Joëlle Foucoïn et toute l'équipe de MPO

Adeline Brevière (Fidji Communication)

Stéphane Pointin, Charlotte Eyquem, Kevin Rocher et toute l'équipe de SweetPunk

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités, livraisons coffrets)

Alexandra Aslanian et Aurélie Rabbé (Trinity Agency - accueil invités)  
Grégory Caulier

Maître Perrier et Maître Boghen (contrôle du dépouillement des votes)  
Emmanuel Grua, Benoit Chenon, Xavier Sécher et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Charlotte Prunier-Duparge, Corinne Honliasso et toute l'équipe des 3 Luxembourg (projection des films)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Veil Jourde)  
Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche)  
Florent Gesbert, Éric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

### LES MODÉRATEURS DE L'ACADÉMIE

Hélène Verbois, Christophe D'Yvoire, N.T. Binh

### TROPHÉES

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (Fonderie Trophées)

Marc Schwartz et Mathilde Bernadac de la Monnaie de Paris (pour le Trophée César & Techniques et le Prix de l'Innovation César & Techniques)

Robert Stadler, designer (pour le Prix Daniel Toscani du Plantier)

### LES CAPTATIONS VIDÉOS ET LES PHOTOGRAPHIES

faites à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie, et réalisées par les élèves des écoles de cinéma qui interviennent encadrés par leurs professeurs :

### 3IS

Jean Claude Walter

Laura Leroux, Arnaud Thorel, Jérémy Plaisant, Stéphane Pierrat, Vincent Mottez, François Bouiri, Olivier Rousseaux, Armelle Mahe, Adrien Desmaret, Agathe Delcourt, Alexandre Degory, Alice Bonin, Ambroise James Di Maggio, Antoine Le Tadic, Antoine Pamart, Camille Smagghe, Clément Bacle, Clément Lescaill, Corentin Normand, Eleonore Nitsas, Elisa Michaud, Eve Fournil, Gauvin Breyne, Gilles Bawulak, Guillaume Dubar, Hugo Duboc, Jeffrey Gustin, Jérémy Jaboulay, Jules Gaburro, Julien Omichessan, Julien Roussel, Juliette Capus, Liam Jaulhiac, Lucas Coulon, Lucas Rivier, Manon Lerendu, Mélisande Siegfried, Paul Digeaux, Paul Emmanuel Lastenet, Paul Le Borgne Cueff, Paul Scopin, Roland Escary, Sixtine Gibier, Théo Frachon, Thibault Lorynowicz, Valentin Bonnier, Violaine Perrichot, Vincent Barrou, Xia Song, Yann Festinger, Yoann Beaurain.



## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE LOUIS-LUMIÈRE

Vincent Lowy

Mehdi Aït-Kacimi, Martine Duvert, Pascale Fulghesu, Rolan Ménégon, Christophe Caudroy, Alexandre Wallon, Lisa Gillet, Axelle Badet, Ludovic Balay, Céline Bouquet, Madeleine Catteau, Flora Caverro, Mariam El Boudi, Léo Guillet, Pierre-Olivier Guillet, Clémence Lavigne, Caroline Mansouri, Ambre Marionneau, Caroline Senecal, Nicolas Szwanka, Julie Toupance.

## ÉCOLE ECV PARIS

Les élèves et professeurs qui ont travaillé autour de l'affiche Nuits en Or  
Gabrielle Isnard pour le visuel Nuits en Or 2020

## LES ÉQUIPES QUI INTERVIENNENT À L'OCCASION DE LA 45<sup>e</sup> CÉRÉMONIE

### CANAL+

Maxime Saada

Gérald-Brice Viret, Jean-Marc Juramie, Emilie Pietrini, Anna Marsh, Mélanie Gautier, Véronique Revel-Rongier, Julie Tayar, Agnès Judes et toute l'équipe de CANAL+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

### FLABPROD

François Bénichou / Laurent Armillei

Ali Amrani, Frédéric Baudrand, Philippe Désert, Frédéric Dorieux, Dominique Farrugia, Yves Filler (Nap's), Christine Hamon, Nadège Leberruyer, Laurent Marchi, Jérôme Revon, Olivia Salès, Géraldine Salva, Adrien Sehili et toute l'équipe de FLAB PROD (production exécutive Cérémonie)

### SALLE PLEYEL

Aurélien Binder, Ioanna Giourgas

Frédéric Hiounet et toute l'équipe de la Salle Pleyel

### PIXDEO

Yvan Hinnemann, Mélanie Hinnemann, Mélany Metenier, Thierry Geral et toute les équipes de SGPS et Totale Régie (sécurité, régie extérieure)

Sandrine Jolly, Sébastien Maurel et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Salle Pleyel)

Elio Angelosanto, Damien Loisel et toute l'équipe de Alive (lumière et sonorisation entrée Salle Pleyel)

Francis Cousin, Marie-Pierre Cousin, Dominique Rocheron, Franck Pernin, Blandine Potet et toute l'équipe de Cousin Traiteur

### FOUQUET'S PARIS

Géraldine Dobey et les équipes du Fouquet's Paris

Pierre Gagnaire avec la complicité de Bruno Guéret

## LA PARTY

Albane Cléret (animation de La Party)

Diane Duplissy et Stéphanie Roblin et toute l'équipe du Bridge (La Party)

## ET TOUS LES AUTRES ...

LES AGENCES ET LES PHOTOGRAPHES

qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :

AFP, Alamy, Bestimage, Bridgeman Images, Gamma Rapho, Getty Images, INA, Leemage, Opale, Sipa Press, Serge Arnal (Starface), Sputnik, David Arous, Julien Chauvet / Mairie de La Rochelle, et tous les proches des personnalités disparues.

## LES DISTRIBUTEURS, PRODUCTEURS, ET AYANTS-DROIT

qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie :

3B Productions, Ad Vitam Production, Les Armateurs, Atacama Productions, Bizibi, Les Bookmakers-The Jokers, CG Cinéma, Ciné Tamaris, Darius Films, Dharamsala, Diaphana, Epithète Films, Falabracks, Les Films 13, Les Films du Bal, Les Films Du Kiosque, Les Films du Losange, Les Films Pelléas, Flach Films, Gaumont, Haut et Court, High Sea Production, Hirvi Production, Kallouche Cinéma, Kazak Productions, KG Productions, Légendaire, Légende, Lilies Films, Mandarin Production, Mars Films, Miyu Productions, Mon Voisin Productions, Nord-Ouest Films, Offshore, Pan-Européenne, Pathé Films, Petit à Petit Production, Phobics, Port Royal Films, Prima Linea Productions, Quad, Qui Vive !, RP Productions, Sony Picture Releasing France, Srab Films, Stella Maris Pictures, StudioCanal, Ten Cinéma, TF1 DA, The Ink Connection, Trésor Films, TS Productions, Unité de Production, Les Valseurs, Vivement Lundi !, Warner Bros, Why Not Productions, Xilam Animation, Zazi Films.

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

## AVEC LES REMERCIEMENTS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE POUR LEUR BIENVEILLANCE :

Stéphanie Busuttill-Janssen et la Fondation César, pour le créateur du trophée, César

Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie Georges Cravenne

Alain Sussfeld, Emmanuel Delesse, Patricia Ganne (UGC)

Audrey Azoulay, Vincent Defourny (UNESCO)

Tous les membres des Comités de l'Académie (Court Métrage, Animation, Révélation, Industries Techniques et Exploitants)

Isabelle Huppert (texte pour Sandrine Kiberlain)

Jean-Claude Barbion, Florence Brasart (JC Decaux) pour le plan Média

Guillaume Dambier pour l'affiche de la 45<sup>e</sup> Cérémonie des César

© Photographie : Georges Dambier 1959

Catalogue imprimé sur Conqueror Calligraphy 300g et Condat matt Périgord 115g  
Impression : **DEUXPONTS** MANUFACTURE D'HISTOIRES

© Académie des Arts et Techniques du Cinéma 2020 / Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite.



